



PLAN STRATEGIQUE

2017-2018-2019

EVALUATION 2018

Table des matières

A. Préface	5
B. Secteur d'activité A	
1. Eau	6
2. Expansion économique	10
3. Loisirs	44
4. Gestion, conseils et études	54
5. Collaborations externes	58
6. Immobilier	64
C. Secteur d'activité B	65
D. Plan stratégique 2017 - 2018 - 2019 en chiffres	69



Préface

RETOUR VERS LE FUTUR

Tandis que les scandales du type « Publifin » jettent le trouble sur nos intercommunales, leurs pertinences et modes de fonctionnement, l'IEG poursuit dans la voie tracée avec la même énergie, la même volonté de servir nos villes, concitoyens et entreprises.

On nous a parlé de fusion. Impossible vu nos missions spécifiques et nos différences historiques. Je ne vois pas non plus pourquoi ceux qui gouvernent dans le droit chemin devraient « payer » pour les vilains petits canards bien éloignés de notre Wallonie Picarde. Preuve de notre ouverture, nous poursuivons, avec notre consœur Ideta nos recherches de développement économique à l'intérieur d'« Entreprendre.Wapi » et du « WAP'S HUB ».

Pour le reste, de nouveaux captages d'eau sont à l'étude. Nous nous maintenons dans le vent grâce à de nouveaux projets éoliens que nous contrôlerons de près. Nous investissons dans l'immobilier en vue de notamment mieux supporter le tertiaire. La question de la rareté des terrains industriels nous préoccupe beaucoup tant la demande de la part des entreprises reste forte. Nous mettrons tout en œuvre pour la satisfaire.

En cette deuxième année de notre plan triennal, nous préservons notre sérénité, sûrs que nos valeurs et ancrages communaux restent les meilleurs garants de notre avenir.

Michel Franceus

Président



1. SECTEUR EAU

1.1. Production

INSTALLATIONS DE PRODUCTION DU SERVICE DE CAPTAGE ET DE REFOULEMENT DE MOUSCRON (S.C.R.M) BILAN ET PERSPECTIVES

Suite à l'annulation, par le Ministre Di Antonio, du permis unique visant à implanter et à exploiter un centre de production d'eau potable avec création de 6 prises d'eau souterraine à la Rue de Menin à Mouscron, les équipes techniques s'emploient à maintenir le site actuel en bon fonctionnement.

Les discussions entre la SWDE et l'IEG ont permis de confirmer le choix du site retenu et des modalités techniques de fonctionnement.

Courant de l'année 2018, une nouvelle demande de permis unique pour un nouveau centre de production d'eau potable pourra être introduite auprès des autorités compétentes.



1.2. Distribution

1.2.1 Investissements

Programme des investissements en distribution d'eau en 2018

Désignation du projet	Montant HTVA en Euros	Commun avec		Intervention	
		Ville	ORES		En Euros
		Mouscron			
Renouvellement des canalisations rue du Marquis d'Ennetières à Mouscron	185.000,00	*	*		
Lotissement Frimades Chée des Ballons – Phase 2 à Herseaux	15.000 ,00			Lotisseur	15.000,00
Renouvellement des vannes du réseau	75.000,00				
Renouvellement des canalisations rues du Roi Chevalier et du Beau Site à Mouscron	140.000,00	*	*		
Modification de la traversée PN 117 rue de la Royenne (Commun Infrabel)	75.000,00				
Renouvellement des conduites rue Adhémar Vandenplaasche	75.000,00	*	*		
Placement de compteurs pour sous-réseaux	15.000,00				
Achat de compteurs particuliers d'eau	30.000,00				
Total	610.000,00				15.000,00



Programme des investissements en distribution d'eau en 2019

Désignation du projet	Montant HTVA en Euros	Commun avec		Intervention	
		Ville	ORES		
		Mouscron			En Euros
Renouvellement des vannes du réseau	75.000,00				
Adduction captages vers le château d'eau	650.000,00				
Lotissement FRIMADES n.v. clos des Œillets à Herseaux	125.000,00		*	Lotisseur	125.000,00
Placement de compteurs pour sous-réseaux	15.000,00				
Achat de compteurs particuliers d'eau	30.000,00	*			
Extension du réseau rue de la Belle – Vue	12.000,00		*	Huyzentruyt	12.000,00
Total	907.000,00				147.000,00

Programme des investissements en distribution d'eau en 2020

Désignation du projet	Montant HTVA en Euros	Commun avec		Intervention	
		Ville	ORES		
		Mouscron			En Euros
Renouvellement des vannes du réseau	75.000,00				
Renouvellement des canalisations rues R. Decoene, et des Flandres à Mouscron	215.000,00	*	*		
Adduction captages vers le château d'eau	650.000,00				
Placement de compteurs pour sous-réseaux	15.000,00				
Achat de compteurs particuliers d'eau	30.000,00				
Renouvellement des canalisations rues Jean-Jaurès, Camille Lemonier et Tisserands à Mouscron	235.000,00	*	*		
Total	1.220.000,00				



1.3 LABORATOIRE – GESTION QUALITE DE L'EAU

Le laboratoire de l'Intercommunale IEG assure la surveillance analytique continue de la qualité de l'eau fournie à la population. L'eau distribuée par réseau doit répondre aux exigences de qualité imposées par la législation européenne et wallonne. La directive européenne 98/83/CE constitue le cadre réglementaire en matière d'eau potable. Elle a été transposée en droit wallon dans le Code de l'eau (articles D.180 à D.193 et articles R.252 à R.270). Notre intercommunale de production et de distribution d'eau répond à ces différentes dispositions légales.

Conformément aux articles R.255 à R.260 du Code de l'Eau et ses annexes réglementaires XXXIII et XXXI, le laboratoire du secteur de l'eau de l'Intercommunale IEG dispose d'un programme analytique de contrôle annuel permettant de vérifier régulièrement que les eaux distribuées répondent aux exigences légales. Le programme analytique 2018 de notre intercommunale sera validé par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement du Service Public de Wallonie pour la fin de l'année 2017. Suite à une analyse de risque portant sur un total de 94 pesticides, substances et produits de dégradation l'intercommunale IEG est autorisée à limiter le dosage aux 20 pesticides obligatoires de la circulaire n° DE/2004/1 à partir de 2018.

La sixième version du plan interne d'urgence et d'intervention en cas de survenance d'événement portant atteinte à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine a été approuvée par le Service Public de Wallonie en février 2016. Dans le cadre de la communication d'une non-conformité au S.P.W., un formulaire dynamique est désormais opérationnel. L'intercommunale IEG respecte l'ensemble de ces dispositions réglementaires. Conformément à l'article R.270 du Code de l'eau, ce document devra être représenté à l'Autorité Compétente au plus tard en février 2019.

Le laboratoire du secteur de l'eau de l'IEG poursuivra sa mission de surveillance et de service en assurant avec rigueur son programme d'autocontrôle. Le nombre de prélèvements et d'analyses de contrôle est supérieur aux fréquences imposées par le Code de l'eau. De plus dans une logique de maîtrise et d'amélioration continue de la surveillance des paramètres de désinfection de l'eau distribuée, le laboratoire participe à une campagne d'essais inter-laboratoires depuis fin 2014 et poursuivra les essais de 2017 à 2019.

Afin de répondre à la demande en matière de Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) promulguée dans la quatrième édition de la directive qualité pour l'eau de boisson (OMS 2017) et la circulaire du S.P.W à venir courant 2018, le SHA participera activement à la coordination et à la mise en place du PGSSE de l'IEG avec les autres parties prenantes pour la période 2017-2019. Le contrôle analytique associé au programme de purge et rinçage des fins de conduites continue à faire l'objet d'une attention particulière.

Dans le cadre des extensions et des renouvellements de réseau, nous poursuivons, en étroite collaboration avec le service « distribution », notre mission de contrôle de la potabilité de l'eau. Lors de ces travaux, les risques de contamination par le milieu extérieur peuvent être graves. Dès lors, nos services assurent, avec le plus grand soin, la désinfection et le rinçage à grande vitesse des nouvelles conduites. Une analyse chimique et bactériologique est réalisée avant la mise en service des nouvelles conduites.

Le laboratoire de l'intercommunale IEG suit les nouvelles exigences relatives à la qualité de l'eau et assure sa mission de contrôle pour le bien-être de notre population.



2. SECTEUR EXPANSION ECONOMIQUE

2.1. Animation économique et accompagnement des PME/TPE

2.1.1. Programmes Opérationnels FEDER Wallonie 2020.EU

2.1.1.1. Préambule

Au travers des Programmes Opérationnels FEDER, l'IEG bénéficie de subventions wallonnes et européennes lui permettant de mettre en œuvre sur son territoire des actions de différents types vouées à la création et au développement des entreprises.

Aussi, notre Cellule Animation économique a mis la période à profit pour contribuer à la constitution d'asbl destinées à la gestion des projets et actions au titre du **Programme Opérationnel FEDER WALLONIE 2020.EU** (programmation des fonds structurels 2014-2020) :

- A. l'asbl ENTREPRENDRE.WAPI;
- B. l'asbl WAP'S HUB.

Ces asbl rassemblent des représentants des différents opérateurs concernés sur le territoire de la Wallonie Picarde, à savoir IEG avec ses partenaires économiques dont entre autres IDETA, CCIWAPI, WAPINVEST, ... CHOQ, ... ainsi que des partenaires du monde de l'éducation, de la culture et de la santé au sein du WAP'S Hub qui a le décloisonnement dans ses missions.

Pour rappel, les projets et actions s'inscrivent comme suit, dans le cadre de :

AXE PRIORITAIRE 1 : **ECONOMIE 2020**

Obj. spécifique > Section 1.1. : Soutien à l'esprit d'entreprise

Mesure 1.1.4. : Accompagnement et soutien à l'entrepreneuriat (REACTIVITE)

Projet Information des entreprises sur des matières spécifiques et accompagnement à l'intégration des incitants publics en entreprise

Obj. spécifique > Section 1.1. : Soutien à l'esprit d'entreprise

Mesure 1.1.4. : Accompagnement et soutien à l'entrepreneuriat (PROACTIVITE)

Projet SMART PARK Accompagnement des entreprises en matière de gestion et transition énergétiques

Obj. spécifique > Section 1.2. : Création/extension des capacités de pointe des PME

Mesure 1.2.1. : Services d'appui avancé(s) aux PME (PROACTIVITE)

Projet Programme d'accompagnement d'Intelligence Stratégique (IS).



Axe prioritaire 2 : INNOVATION 2020

Obj. Spécifique > Section 2.3 Augmentation du nombre de processus, produits et services innovants par une intensification de l'open innovation et de la RDI dans les entreprises

Mesure 2.3.3 : Aide à la mise en place de Hubs créatifs dans les villes universitaires et les villes de plus de 50.000 habitants

Projet : Animation territoriale dans une perspective d'économie créative

2.1.1.2. Bilan et prospective

A. Entreprendre.Wapi asbl

CONSTITUTION

Entreprendre.wapi est créée en janvier 2016 à l'initiative des Agences de Développement Territorial IDETA et IEG, l'invest WAPINVEST et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde. En septembre 2016, la nouvelle Agence de Stimulation Economique décroche la certification EBN et obtient le label de qualité européen « CEEI » (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation).

Entreprendre.wapi a pour mission ***de mettre en œuvre une approche coordonnée de l'animation économique en Wapi. L'objectif est de franchir un pas de plus dans la mise en cohérence de la démarche, des moyens et des outils susceptibles d'accompagner le développement économique sur le territoire.***

Conscients de l'importance de fédérer leurs efforts pour soutenir la croissance économique et la création d'emploi, les principaux acteurs du développement économique de la région ont ainsi élaboré une structure qui leur permet de mettre en œuvre une stratégie d'animation économique coordonnée à l'échelle de la Wallonie picarde. Un projet soutenu par le Gouvernement wallon qui a octroyé une enveloppe de 7,7 millions € dans le cadre des Fonds structurels européens de la programmation 2014-2020.

L'asbl met ainsi en place les conditions favorables à :

Axe 1 – Accompagnement à la création

En matière de développement économique régional, le rôle des Centres d'Entreprise et d'Innovation est essentiel. C'est la raison pour laquelle Entreprendre.Wapi porte l'ensemble des actions de stimulation économique afin de poursuivre les services d'accompagnements à la création et au développement des entreprises présentes sur le territoire et aider à la diffusion de l'innovation.

Dans ce cadre, l'objectif est d'offrir un cycle d'ateliers mixant des accompagnements individuels et collectifs afin d'aider à la structuration d'idées et au montage du projet. La démarche repose sur l'utilisation extensive du « Business Model Canevas ».

La priorité est donnée aux projets innovants et porteurs en termes de création d'emplois. L'objectif est également de susciter et de favoriser l'émergence de futures entreprises à haut-potentiel qui pourront par la suite être intégrées dans d'autres processus d'accompagnement.



Concrètement, le programme d'accompagnement proposé repose sur :

- ✚ l'organisation de sessions, en groupe, d'accompagnement à la concrétisation de projet d'entreprises ;
- ✚ l'accompagnement individuel et le conseil en modèles économiques et plans d'affaires ;
- ✚ l'élaboration d'un outil d'accompagnement individualisé : sensibilisation dès le départ à la culture du changement, la créativité, l'intelligence stratégique, l'économie durable, l'innovation et de l'internationalisation.

Axe 2. Accompagnement au développement des entreprises

Des services d'accompagnements seront fournis à la demande aux entreprises souhaitant une intervention ponctuelle pour favoriser leurs développements : nouveaux financements, intégration de l'innovation, renforcement de l'approche marketing, sortie d'une situation délicate, etc.

L'entreprise pourra notamment bénéficier de :

- ✚ Elaboration d'un outil d'accompagnement individualisé pour aider à la distillation de la culture du changement, de la créativité, de l'économie durable, de l'innovation et de l'internationalisation.
- ✚ Elaboration et mise en œuvre d'un outil de détection du potentiel et des compétences managériales ;
- ✚ Mise en place de conseil de guidance permettant un suivi à moyen et long terme de l'entreprise afin d'apporter des actions correctrices au plus vite et de rassurer ainsi les financeurs.

Plus particulièrement l'entreprise peut bénéficier de conseils et d'accompagnements spécifiques en matière de :

- Gestion et transition énergétique :

Ce projet s'inscrit dans les objectifs européens du plan « Climat Énergie » et du « plan 20/20/20 du traité de Lisbonne » et vise à exploiter les données de consommation d'énergie dans un double objectif :

- ✚ mesurer l'efficacité de la gestion énergétique ;
- ✚ aider les entreprises à mieux maîtriser leurs consommations d'énergie et leurs coûts grâce aux résultats fournis par les outils d'analyse.

Dans ce cadre, Entreprendre.Wapi a pour mission d'informer, de conseiller et d'encadrer les PME de Wallonie picarde. Il s'agira de les amener à intégrer dans leur stratégie et leur politique de positionnement compétitif cette nouvelle dimension liée à l'augmentation du coût de l'énergie.

La mise en œuvre de recommandations préconisées leur permettra de réduire leurs frais d'exploitation, voire de production pour les maintenir à un niveau concurrentiel et les rendre plus compétitives.



Concrètement, Entreprendre.Wapi sera en charge de :

- ✚ l'organisation de séances d'informations et de sensibilisation personnalisées de niveau technique et énergétique à l'intention des responsables de PME ;
- ✚ de l'accompagnement et du coaching des gestionnaires d'entreprises dans la mise en œuvre des actions générant des économies d'énergies.

- Intelligence Stratégique

L'Intelligence Stratégique (IS) est une démarche intégrée de gestion de l'information qui aide les entreprises à relever les défis majeurs tels que la mondialisation, l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ou encore l'Infobésité, c'est-à-dire le (sur-) poids des informations : de leurs clients, de leurs fournisseurs, de leurs collaborateurs, de leurs concurrents, du marché, des normes et réglementations, des réseaux sociaux, ...

L'IS s'appuie sur trois piliers :

- ✚ **La Veille**, qui consiste à se tenir au courant de l'évolution de son environnement.
- ✚ **La Protection**, qui consiste à protéger son savoir-faire et ses informations.
- ✚ **L'Influence**, qui consiste à agir sur son environnement, afin de le rendre favorable à son activité.

- **Accompagnement « Haut Potentiels/Super Achievers »**

Les actions organisées dans ce cadre ont principalement pour cible les entreprises à haut potentiel de développement. Qualifiées de « Super Achievers » par les experts, ces sociétés qui combinent une croissance rapide avec une forte rentabilité.

Entreprendre.Wapi met en place une action proactive afin de stimuler et surtout accompagner de futurs « Super Achievers ». L'idée est également de se concentrer sur des entreprises dont la taille ne leur donne pas les moyens de la mise en place d'une politique de croissance rapide et sur des entreprises qui créent de l'emploi.

L'ensemble de ces services sont organisés et financés dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds structurels FEDER pour accompagner le développement économique de la région et favoriser la création d'emplois.

Parallèlement à ces actions, Entreprendre.wapi coordonne l'animation de plusieurs programmes portés par les différents partenaires et bénéficiant d'autres financements, notamment dans le cadre d'Interreg V.



Axes complémentaires

- Générations Entreprenantes
- Food Wapi
- Economie Circulaire
- Autres

I. Entreprenre.wapi en quelques chiffres

Depuis sa création en 2016, Entreprenre.wapi, c'est :

- ✚ 7,7 millions € dans le cadre des Fonds structurels européens de la programmation 2014-2020.
- ✚ Une équipe multi-compétences de 14 personnes
- ✚ 27 ateliers collectifs
- ✚ 479 participants
- ✚ 156 entreprises et 169 porteurs de projet en cours d'accompagnement
- ✚ 216 feuilles de route
- ✚ 147 plans d'action

B. Wap's Hub asbl

CONSTITUTION

L'asbl est dénommée littéralement « Hub Créatif de Wallonie Picarde », et en abrégé « Wap's Hub ».

L'Intercommunale IEG adhère à cette asbl cofondée avec IDETA, WAPINVEST, le CHOQ et la CCIWAPI notamment, en sont membres fondateurs. Les ont rejoints : le Centre Terre et Pierre, CHOQ, CRIE, Académie des Beaux-Arts, FamaWiWi, Multitel, La Maison de la Culture, Culture.Wapi, ADISIF, Ee-Campus, SMart, No Télé, CHwapi, Hainaut Développement, les Marronniers et Wapinvest.

Le siège social de l'asbl se trouve à l'adresse de l'IDETA, et son objet social vise de manière générale la transformation de l'économie en économie créative à l'échelle de la Wallonie et plus spécifiquement, le territoire de la Wallonie Picarde, en intégrant une dimension globale dans l'appréhension de ces enjeux. L'asbl veille à la mise en place des conditions favorables à **l'innovation ouverte, l'hybridation transdisciplinaire ou l'intelligence collective**, et développe des initiatives d'animation économique ou territoriale, de formation, mais aussi d'échange, de partage d'expériences et d'association de personnes diverses réunies sur base d'une logique de réseau ou networking.



MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME WAP'S HUB asbl

L'IEG, membre du Hub Créatif de Wallonie Picarde met, depuis 2016, un Equivalent Temps Plein à disposition de l'asbl.

L'objectif de l'asbl est d'accompagner la mutation de l'économie en Wallonie Picarde vers une économie de la créativité via la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, artistes, créateurs, monde académique, ...).

Pour réaliser ses missions, l'asbl bénéficie des financements FEDER jusqu'en 2021. Le Projet se structure autour de 4 dispositifs déclinés en actions :

Dispositif 1 : la mobilisation des étudiants, créateurs, artistes et scientifiques

Des groupes composés des précités sont animés au moyen de techniques innovantes de brainstorming afin de faire germer des projets qui pourront être ensuite concrétisés via la création d'une entreprise ou la mise en lien avec une entreprise existante.

Dispositif 2 : la mobilisation des entreprises

Ce dispositif a pour vocation de développer la créativité dans les entreprises par le décroisement entre les milieux entrepreneuriaux, scientifiques, artistiques et de l'enseignement : l'objectif est de favoriser le passage d'entreprises existantes à l'économie de la créativité par l'amorce de liens avec des personnes issues des autres domaines de manière telle à innover dans ces produits et services ou à renforcer cette créativité en apportant toutes améliorations créatives dans les solutions à des problèmes qu'elles sont susceptibles de rencontrer au travers de leur activité respective.

Dispositif 3 : la mobilisation participative

Afin de créer une dynamique de créativité, ce dispositif vise à mobiliser l'ensemble du territoire au profit du développement économique des entreprises. En fonction des logiques de développement participatif, l'ensemble des pôles urbains et ruraux seront impliqués au travers d'ambassadeurs locaux, lesquels seront leur relais au sein du Hub et pourront porter idées ou besoins en vue de leur réalisation au travers des dispositifs 1 et 2 du Projet.

Dispositif 4 : l'animation du Hub et la stimulation des partenaires

Plus qu'une simple coordination, le Hub créatif fait l'objet d'une animation et d'une stimulation des partenaires visant également à favoriser une dynamique créative et innovante en son sein.



Les actions

FAB LAB

Depuis le 2^{ème} semestre 2016, ce laboratoire équipé de machines à fonction numériques (imprimante 3D, découpeuse laser, etc.) accueille les start up, les PME et les porteurs de projet et leur permet de prototyper leurs produits en étant accompagné à la prise en mains des outils numériques (logiciels, etc.).

Rencontre créative

Cet événement trimestriel, initié au second semestre 2015, a pour objectif de favoriser les rencontres entre publics de différents secteurs et d'aborder des thématiques collaboratives.

Un cycle de rencontres qui s'organisera notamment à Comines et Mouscron, permettra d'expérimenter les « serious-games » comme nouvel outil collaboratif au service de la transition managériale et de l'élaboration de projets collaboratifs au sein des entreprises.

Action Art-Entreprise

Ce projet collaboratif a pour objectif de favoriser les rencontres entre artistes et entreprises afin qu'ils coconstruisent un projet ou une innovation à travers l'échange de leurs compétences respectives.

Semaine de la créativité

Initiative de Créative Wallonia, le Wap's Hub a accueilli 300 personnes lors de la semaine de la créativité 2016 sous le thème « Et demain chez nous ce sera comment ? ». 20 projets wallons picards ont été présentés au public, un atelier de cocréation a été organisé rassemblant soixante personnes, la soirée été organisée autour de la projection du film "Demain".

Transition lab

En collaboration avec des institutions françaises, ce projet fait collaborer des collaborateurs de société et des étudiants sur une problématique rencontrée par les entreprises dans le contexte des enjeux de transition de l'économie.

Protopitch 3.0

Projet Interreg destiné aux industries créatives et culturelles et de l'image, il a pour but de développer des entreprises dans ces secteurs et de les accompagner.

Accompagnement Collectif des entreprises

Initié en 2017, ce projet vise, à travers des ateliers pratiques, à implémenter au sein des entreprises des techniques de créativité favorisant l'échange, le décloisonnement et coopération. Elles leur permettront de s'inscrire dans la dynamique des entreprises créatives, à mettre en contact des secteurs d'activités distincts pour faire émerger les complémentarités et améliorer leurs performances grâce à l'expérimentation.

Co-Construire

En collaboration avec Cooptic.be et Culture.WAPI, le Wap's Hub a organisé la Rencontre des Intelligences collectives. Elle a réuni plus de 325 personnes autour « des pratiques collaboratives et du bien commun ». Ce furent quatre journées de partage des expériences, des projets, des réseaux (internationaux), des outils à la pointe des pratiques collaboratives, des outils « open source », ...



2.1.2. COOPERATION TRANSFRONTALIERE - INTERREG V

A été initié le Projet GoToS3 (iMark II - Business Model in Action) FAST TO MARKET au titre d'INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen.

1. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL (€)	FEDER (€)
IDETA	WA	737.615,64	405.688,60
Réseau Entreprendre Wallonie	WA	149.265,63	405.688,60
Réseau Entreprendre Nord	FR	OP associé	OP associé
Réseau Entreprendre Hainaut	FR	OP associé	OP associé
ADITEC Pas de Calais CEEI	FR	337.737,50	185.755,62
Héraclès CEEI	WA	203.462,50	111.904,37
La Maison de l'Entreprise	WA	406.762,55	223.719,40
Spl Ruches d'entreprises Nord de France	FR	507.118,75	278.915,31
IEG	WA	203.462,50	111.904,37
TOTAL		2.545.425,07	1.399.983,76

2. RESUME

L'IEG est co-partenaire dans le Projet FAST TO MARKET (iMark II), avec IDETA, les Réseaux Entreprendre Wallonie, Entreprendre Nord et Entreprendre Hainaut, les CEEI ADITEC Pas de Calais, Héraclès et La Maison de l'Entreprise, ainsi que la structure Spl Ruches d'entreprises Nord de France. Ce Projet a pour but de favoriser la mise sur le marché de produits et de services innovants. Il se fonde sur les résultats du projet pilote mené dans le cadre de la programmation INTERREG IV, lesquels ont dépassé toutes les attentes.

Dans le cadre de FAST TO MARKET, entreprises et porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement transfrontalier leur permettant d'améliorer tant leur stratégie d'entreprise (alignement stratégie/organisation/ressources/portfolio projets, ...) et leur approche commerciale (notamment, grâce à la mise en concordance des outils de communication) que leur approche de l'entrepreneuriat par la mise en place de tableaux de bord et d'outils d'aide à la décision, par une meilleure compréhension de leur environnement (clients, concurrents, secteur, ...), mais également grâce à une analyse plus fine de la pertinence de l'innovation et une approche différente du modèle économique.

L'impact de l'accompagnement FAST TO MARKET se résume comme suit : agir plus efficacement sur les leviers de croissance des entreprises cibles pour les rendre plus rapidement autonomes et performantes sur de nouveaux marchés.



Le Projet FAST TO MARKET s'adresse tant aux porteurs de projet qu'aux jeunes entreprises et aux entreprises en croissance. Il se concentre sur les profils d'entreprises prioritaires pour le développement de la zone transfrontalière : les entreprises à haut potentiel et potentiel médian (création d'emplois, innovation, ...) actives dans des secteurs d'activité stratégiques. Par ailleurs, il cible les entreprises qui ont une zone de chalandise au minimum transfrontalière. Enfin, il se positionne en projet d'appui au développement économique d'autres projets INTERREG, entre autres liés à l'innovation et à la recherche dans le cadre du portefeuille GoToS3 - Embedded Factory FOR Tomorrow.

En matière d'accompagnement, le Projet se base sur une méthodologie originale : la méthodologie « Fast to Market », fondée sur le Business Model Canvas. Il est organisé autour de 5 modules de travail qui, outre la communication et la coordination, visent à adapter la méthodologie à chacune des cibles : porteurs de projet, start-ups et entreprises en croissance.

L'Intercommunale bénéficiera d'un 0,5 ETP afin de mettre en œuvre ce projet.

3. DATE DE DEBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01.07.2016.

Date de fin : 30.06.2020.

2.1.3 CONCLUSION

Le service économique IEG a été présent auprès des entreprises et des investisseurs potentiels. Il a assuré des séances d'info, des animations thématiques, une bonne gestion de nos parcs d'activité économique, et assumé son rôle d'interface entre les PME/TPE et les pouvoirs publics.

Nos efforts en matière d'information, de sensibilisation ou d'accompagnement de nos PME-TPE se sont poursuivis au titre de la mise en œuvre du Programme Opérationnel FEDER WALLONIE 2020.EU, ainsi que de la Coopération Transfrontalière INTERREG.

2.2. Parcs d'activités et infrastructures d'accueil

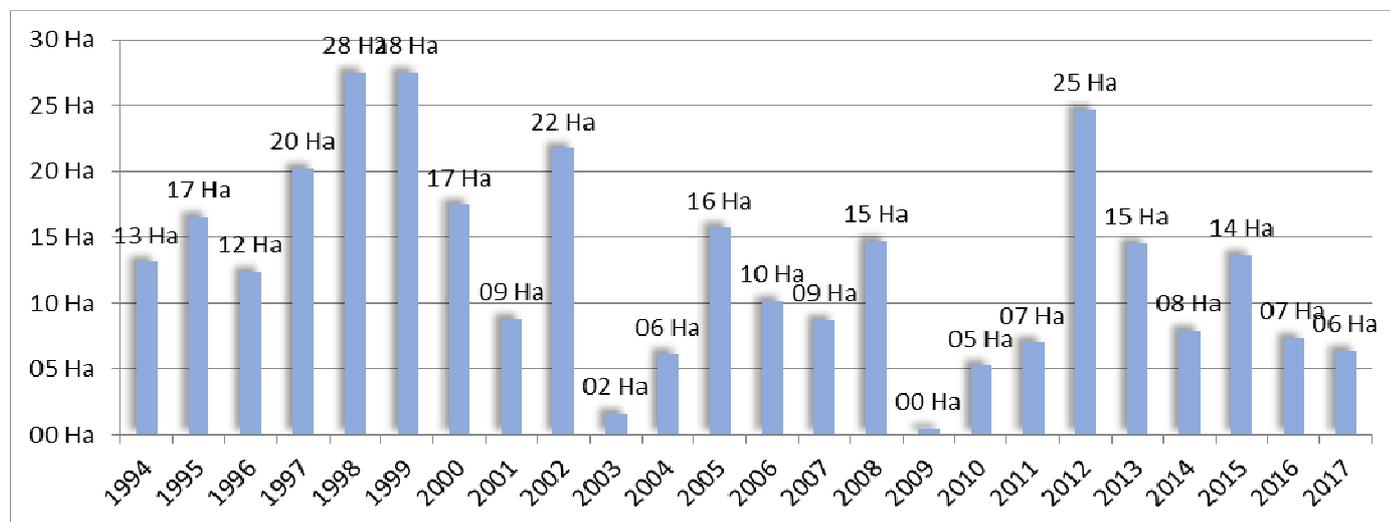
2.2.1 Parcs d'activité économique

2.2.1.1. Vente de terrains :

L'intercommunale a vendu 06 ha de terrain entre janvier 2017 et le 30 octobre 2017 au profit des sociétés Multiform et Rémi Tack à Estaimpuis ainsi que Vlevia à Mouscron.

Par ailleurs, un certain nombre de compromis de vente sont en cours de négociation.

Ci-dessous le diagramme représentant les ventes depuis 1994 jusqu'au 30 octobre 2017 :



2.2.1.2. Bilan des disponibilités foncières :

ZAE QUEVAUCAMPS – MOUSCRON/ESTAIMPUIS (affectation Mixte)



01 ha 52 a 55 ca de terrains disponibles
 04 ha 24 a 95 ca faisant l'objet d'une option
 01 ha 70 a 00 ca hors zone d'activité

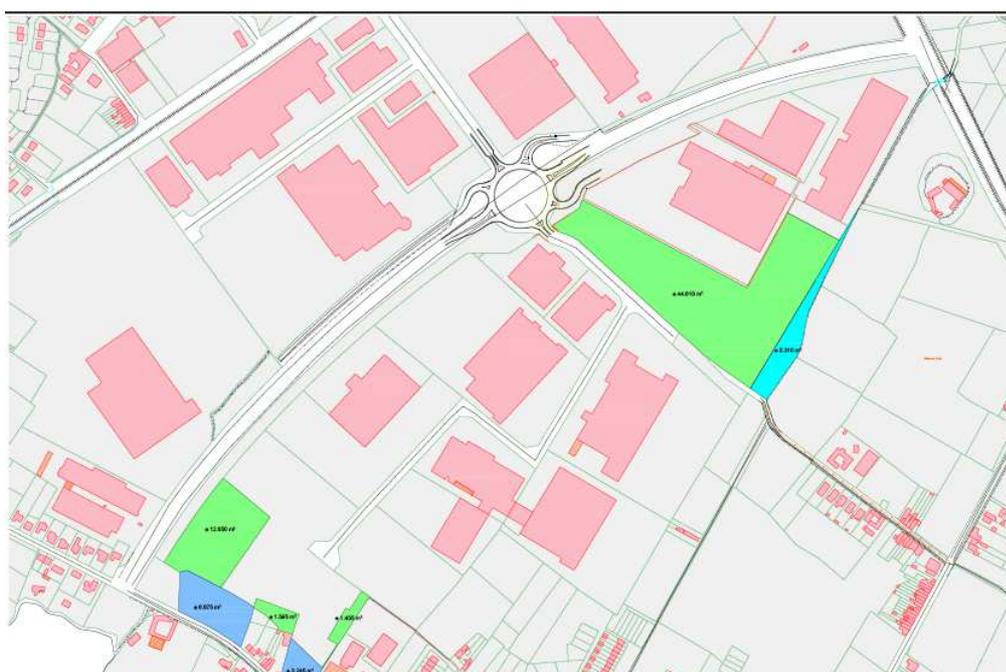




ZAE MARTINOIRE BLANC-BALLOT - MOUSCRON
(affectation Mixte)



06 ha 40 a 90 ca de terrains disponibles

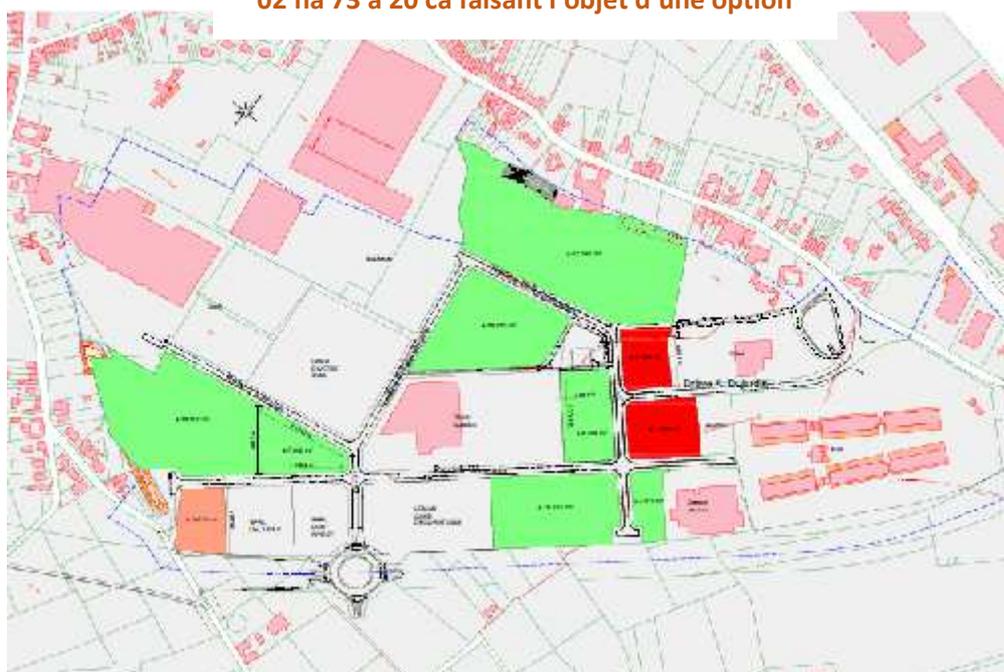




ZAE du HAUREU – MOUSCRON
(affectation Mixte)



10 ha 06 a 15 ca de terrains disponibles
00 ha 78 a 00 ca faisant l'objet d'un compromis
02 ha 73 a 20 ca faisant l'objet d'une option

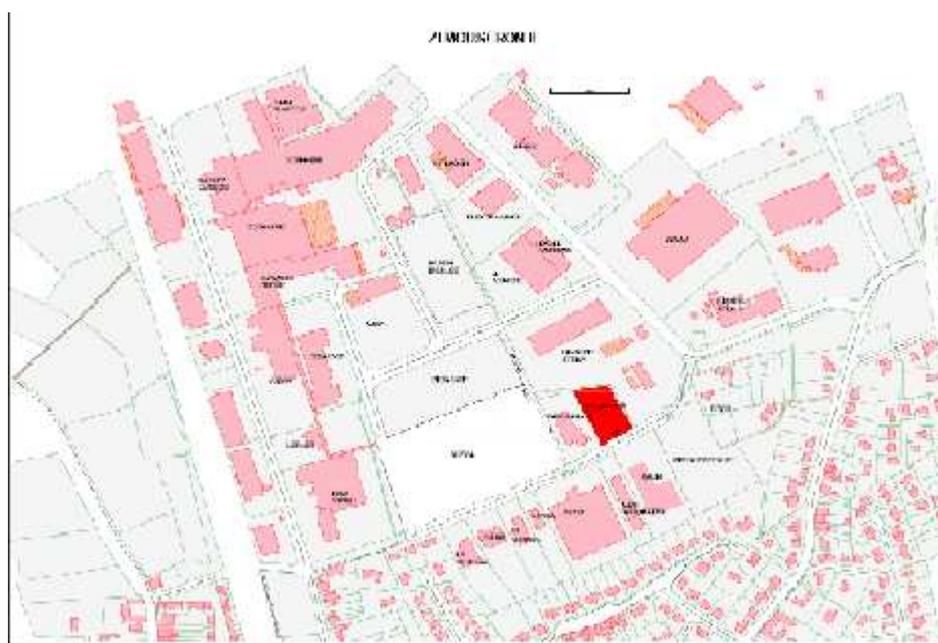




ZAE de MOUSCRON II et du MONT-GALLOIS - MOUSCRON
(affectation Industrielle et Mixte)



00 ha 32 a 90 ca faisant l'objet d'un compromis





ZAE PONT-BLEU / BARRIERE DE FER - MOUSCRON/ESTAIMPUIS
(affectation Industrielle et Mixte)

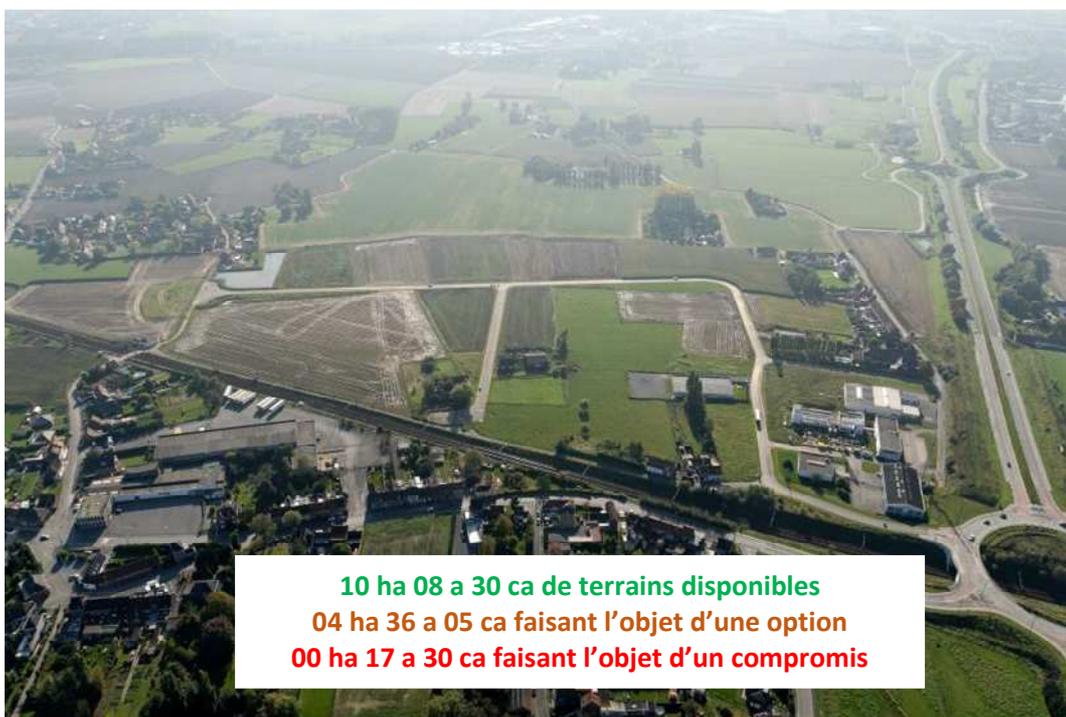


01 ha 52 a 50 ca de terrains disponibles





ZAE PONT TUNNEL – ESTAIMPUIS (affectation Mixte)





ZAE BLANCHE TETE – ESTAIMPUIS
(affectation industrielle)



04 ha 66 a 60 ca de terrains disponibles



SECTEUR D'ACTIVITE A



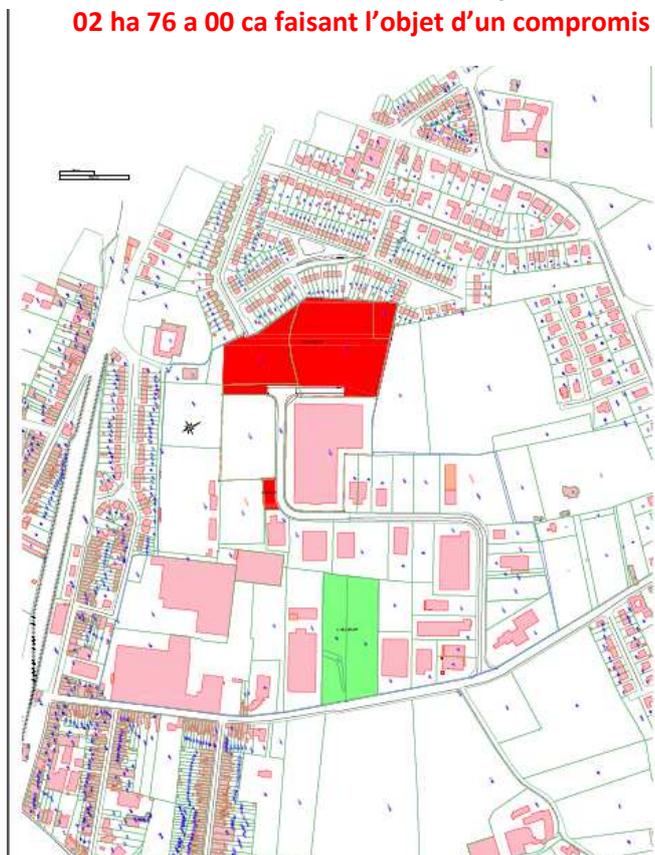
2. EXPANSION ECONOMIQUE

ZAE SAINT ROCH - MOUSCRON
(affectation Industrielle)



01 ha 44 a 20 ca de terrains disponibles

02 ha 76 a 00 ca faisant l'objet d'un compromis



IGG m

SECTEUR D'ACTIVITE A
2. EXPANSION ECONOMIQUE

2.2.1.3. Bilan des disponibilités foncières – tableau de synthèse :

Au 1^{er} novembre 2017, il n'existe plus aucun terrain commercialisable sur Comines-Warneton tandis que les disponibilités sur le pôle Mouscron –Estaimpuis, s'élèvent, hors options, à 34,5 ha en Zone d'Activités Economiques. Ces disponibilités font néanmoins apparaître, par leur taille et leur affectation que nombre de ces hectares sont constitués de terrains résiduels, ne présentant guère d'attractivité.

Seul le Parc d'Activités du Haureu à Mouscron ainsi que celui du Pont-Tunnel à Estaimpuis représentent de réelles opportunités, toutes situées en ZAE mixte.

		Blanc Ballot	Haureu	Mont Gallois	Pont Bleu- B. Fer	Pont Tunnel	Quevaucamps	Blanche Tête	Saint Roch
Foncier disponible en ZAE		82%						18%	
34 Ha 51 a 00 ca		28 Ha 40 a 20 ca						06 Ha 10 a 80 ca	
		mixte	mixte	mixte	mixte	mixte	mixte	industriel	industriel
Disponible	34 Ha 51 a 00 ca	06 Ha 04 a 90 ca	10 Ha 06 a 15 ca		01 Ha 52 a 50 ca	10 Ha 08 a 30 ca	00 Ha 68 a 35 ca	04 Ha 66 a 60 ca	01 Ha 44 a 20 ca
		00 Ha 14 a 35 ca	04 Ha 25 a 95 ca		00 Ha 16 a 00 ca	04 Ha 19 a 95 ca	00 Ha 09 a 35 ca	04 Ha 66 a 60 ca	01 Ha 44 a 20 ca
		00 Ha 15 a 95 ca	02 Ha 56 a 00 ca		00 Ha 22 a 00 ca	00 Ha 91 a 30 ca	00 Ha 59 a 00 ca		
		01 Ha 28 a 50 ca	01 Ha 68 a 15 ca		01 Ha 14 a 50 ca	00 Ha 58 a 60 ca			
		04 Ha 46 a 10 ca	00 Ha 40 a 10 ca			00 Ha 18 a 50 ca			
			01 Ha 15 a 95 ca		04 Ha 19 a 95 ca				
compromis	04 Ha 04 a 20 ca		00 Ha 78 a 00 ca	00 Ha 32 a 90 ca		00 Ha 17 a 30 ca		02 Ha 76 a 00 ca	
			00 Ha 78 a 00 ca HOVA Papier			00 Ha 17 a 30 ca American Cars		02 Ha 76 a 00 ca delrue	
				00 Ha 32 a 90 ca PANORAMA					
Option	11 Ha 34 a 20 ca		02 Ha 73 a 20 ca			04 Ha 36 a 05 ca	04 Ha 24 a 95 ca		
			00 Ha 54 a 50 ca medolio			00 Ha 19 a 90 ca American Cars	01 Ha 84 a 20 ca batelcart		
			00 Ha 87 a 65 ca Vynckier			04 Ha 16 a 15 ca Projet Marguerite	01 Ha 49 a 55 ca Poisson d'Or		
			00 Ha 58 a 10 ca Brasserie				00 Ha 91 a 20 ca cora		
			00 Ha 72 a 95 ca Stockhabo						
hors zone d'activité	04 Ha 95 a 25 ca	01 Ha 54 a 30 ca			02 Ha 40 a 25 ca		01 Ha 00 a 70 ca		
		00 Ha 32 a 45 ca			00 Ha 36 a 00 ca		00 Ha 51 a 40 ca		
		00 Ha 68 a 75 ca			02 Ha 04 a 25 ca		00 Ha 49 a 30 ca		
		00 Ha 53 a 10 ca							
TOTAL GENERAL									
54 Ha 84 a 65 ca		07 Ha 59 a 20 ca	13 Ha 57 a 35 ca	00 Ha 32 a 90 ca	03 Ha 92 a 75 ca	14 Ha 61 a 65 ca	05 Ha 94 a 00 ca	04 Ha 66 a 60 ca	04 Ha 20 a 20 ca



2.2.1.4. Projet de travaux à réaliser en 2018

Le tableau ci-après résume les travaux à réaliser en 2018 dans les zones d'activités économiques existantes :

Dossier	-	-	-	-	Frais généraux (10 %)	TVA (21%)	TOTAL
travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-
	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020-2021</u>			
<u>Quevaucamps</u>	-	-	-	-			
Piste cyclable	€ 51 000,00	-	-	-	€ 5 100,00	€ 11 781,00	€ 67 881,00
<u>Martinoire</u>	-	-	-	-			
Près des Haies	€ 129 000,00	-	-	-	€ 12 900,00	€ 29 799,00	€ 171 699,00
							€ 239 580,00
travaux en projet	-	-	-	-	-	-	-
Projets adjugés	-	-	-	-	-	-	-
<u>ZI Comines</u>							
Marmousets	-	€ 54 547,47	-	-	€ 5 454,75	€ 12 600,47	€ 72 602,68
<u>ZA RQT</u>							
démolition entrepôt	-	€ 14 374,80	-	-	€ 1 437,48	€ 3 320,58	€ 19 132,86
							€ 91 735,54
Projets adjugés	-	-	-	-	-	-	-
<u>ZA RQT</u>							
trottoir	-	€ 37 001,50	-	-	€ 3 700,15	€ 8 547,35	€ 49 249,00
							€ 49 249,00
Projet à élaborer	-	-	-	-	-	-	-
<u>Centre équestre</u>							
abords	-	€ 300 000	€ 310 000	-	€ 61 000	€ 140 910	€ 811 910,00
<u>4 Rois</u>							
Equipement et abords	-	€ 8 640 000	€ 2 365 000	€ 3 830 000	€ 1 483 500	€ 3 426 885	€ 19 745 385,00
giratoire	-	€ 1 330 000	-	-	€ 133 000	€ 307 230	€ 1 770 230,00
							€ 21 515 615,00
<u>Ecluses</u>							
Equipement et abords	-	€ 2 515 000	€ 545.000	€ 530.000	€ 359 000	€ 829 290	€ 4 778 290,00
<u>Bizet</u>							
Equipement et abords	-	-	€ 300 000	€ 6 800 000	€ 710 000	€ 1 640 100	€ 9 450 100,00
giratoire	-	-	€ 1 330 000	-	€ 133 000	€ 307 230	€ 1 770 230,00
							€ 11 220 330,00
<u>Entretien Voirie</u>							
Rue de la Bassée	-	€ 160 000	-	-	€ 16 000	€ 36 960	€ 212 960,00
<u>Haureu</u>							
Egouttage	-	€ 300 000	-	-	€ 30 000	€ 69 300	€ 399 300,00
							38 938 405,00
							€ 39 318 969,54



2.2.1.5. Inscription de nouvelles zones d'activités économiques au Plan de Secteur et reprise de sites désaffectés

Comines-Warneton :

4 Rois

Ce projet, dont la nécessité était reconnue dès 1994 par les instances locales et régionales, a fait l'objet de nombreux attermolements. Les arrêtés de reconnaissance et d'expropriation de la ZAE mixte de Bas-Warneton et des 4 Rois à Comines-Warneton ont été publiés au moniteur belge respectivement les 12 novembre 2015 et 28 mars 2016. Le CAI a été saisi par l'Intercommunale pour mener à bien leur expropriation. Celles-ci devraient se clôturer en 2018. L'intercommunale introduira l'ensemble des permis relatifs à la mise en œuvre du site des 4 Rois endéans le premier semestre 2018. L'avant-projet d'aménagement a été établi avec l'Intercommunale IPALLE pour ce qui est de l'égouttage et de la gestion des eaux de surface. La solution retenue sert l'ensemble des intérêts environnementaux, tant du point de vue de l'inscription paysagère, que du maintien du réseau des zones humides, de la gestion des zones de rétention et des conditions d'une biodiversité élevée, afin de compenser les incidences de l'urbanisation du site.

Le projet économique du site des 4 Rois est assez souple tant au niveau de la cible entrepreneuriale que de la taille des parcelles disponibles. En effet, le volume très important des demandes enregistrées et qui n'ont pu être rencontrées durant les dernières années démontre que les attentes des investisseurs sont multiples tant en termes de secteurs d'activité que de superficies nécessaires. Si les PME sont les plus nombreuses, certains projets de plus grande ampleur se sont fait connaître. Le projet d'aménagement veille à pouvoir absorber ces demandes largement différenciées tout en permettant de gérer de façon adaptée leur proximité. L'objectif de l'Intercommunale est d'accueillir des entreprises qui s'inscrivent dans la dynamique de développement économique de cette commune transfrontalière et qui puissent offrir des emplois à faible qualification et développant des filières d'exploitation des ressources locales (ressources humaines, matières premières, services aux entreprises, technologies).

Bas-Warneton

Le permis relatif à la voirie a été déposé et le dossier d'adjudication est en cours de finalisation. Les travaux devraient démarrer au printemps 2018. Le projet économique est orienté vers l'extension des entreprises Berry Yearns et DELMAR sises dans la ZAE industrielle adjacente.

ZACC du Bizet à Comines-Warneton

En date du 15 décembre 2011, le Gouvernement wallon avait retenu la ZACC DU BIZET à Ploegsteert (Comines- Warneton) comme devant faire l'objet d'un Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) en vue d'assurer son affectation à l'activité économique et consolider la nouvelle offre foncière sur Comines-Warneton. L'adoption du RUE a été conditionnée par l'obtention par la DGO1.41 du permis d'urbanisme en régularisation pour le rond-point dit « de la Chapelle Rompue ». Celui-ci a été délivré le 17-3-2017 et le Conseil communal a pu adopter le RUE le 9-6-2017.



Conformément aux articles 4 et 48 b) du décret du 23-3-2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques, les investissements programmés pour la mise en œuvre du Parc d'Activités économiques seront intégrés à l'inventaire du programme pluriannuel d'investissements infrastructurels portant sur les années 2018 à 2022 inclus

L'Intercommunale introduira le dossier de Reconnaissance et d'Expropriation durant le 1^{er} semestre 2018 et le permis relatif aux équipements durant le 2^{ème} semestre. Conformément au prescrit du RUE, dicté par le Décret relatif aux infrastructures d'accueil des entreprises, le périmètre du dossier de reconnaissance et d'expropriation portera sur la ZAE au nord du contournement, où le commerce sera interdit.

L'élaboration de ce dossier se fait en étroite collaboration avec la DGO1 (Direction des voiries régionales) qui est en charge de la réalisation du contournement du Bizet, corollaire à la mise en œuvre de la ZAE.

Le programme économique s'orientera sur la consolidation du pôle économique local, fortement impacté par la dynamique économique transfrontalière qui ne cesse de stimuler les investisseurs locaux. L'intercommunale reçoit d'ores et déjà nombre de demandes d'implantation dans la ZAE.

Vu la forte pression sur les terrains considérés et afin de garantir l'accession au foncier relatif à ce Parc d'Activités endéans l'adoption du périmètre de reconnaissance et d'expropriation, un dossier de demande de reconnaissance d'un périmètre de préemption au bénéfice de l'Intercommunale est adressé au Gouvernement conformément à l'article 45 du décret relatif aux infrastructures d'accueil des entreprises.

Afin de garantir l'accession au foncier relatif à ce parc, vu la forte pression sur les terrains considérés, d'ici l'adoption du périmètre de reconnaissance et d'expropriation, un dossier de demande de reconnaissance d'un périmètre de préemption au bénéfice de l'Intercommunale sera adressé au Gouvernement conformément à l'article 45 du décret relatif aux infrastructures d'accueil des entreprises.

Plate-forme bimodale du Pont Rouge

Dans le cadre du Programme FEDER, la Région wallonne a retenu le projet de création d'un quai au lieu-dit « le Pont Rouge » à Warneton.

Le projet consiste en la création d'une plateforme bimodale route/voie d'eau, en Wallonie sur la Lys Mitoyenne à Comines-Warneton. Cette plateforme comprendra un quai de chargement de 263 mètres de long permettant l'accostage de deux bateaux de 110 mètres de longueur (Classe Va) et une surface d'arrière quai de 7.890 m² (30m de large). Le site sera accessible via une voirie de liaison à la RN58. La mise en œuvre sera menée en partenariat entre la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques - Direction des Voies hydrauliques de Tournai, du SPW. Celle-ci réalisera les travaux d'équipement, à savoir la réalisation du mur de quai, la construction de la dalle en béton, l'égouttage, la voirie d'accès au quai et les aménagements connexes, notamment l'intégration environnementale du projet. Le PACO qui collabore aux travaux d'équipement reprendra la zone en gestion afin soit d'en faire un quai public, soit de la concéder à des logisticiens privés. L'IEG qui, en tant qu'opérateur économique, assurera l'interface avec les entreprises locales et les Parcs d'Activités cominois.



Ce quai s'inscrit dans le cadre d'un programme portant sur la mise à gabarit de la Lys, à l'instar de ce qui est déjà fait en région flamande. Ce projet de mise à gabarit a pour objectif de supprimer un des goulets d'étranglement sur le réseau fluvial du Nord-Ouest de l'Europe. Il assurera le passage des barges de 4.500 tonnes, et de 3 niveaux de containers.

Enclavée entre la France (au niveau du département Nord-Pas de Calais) et la Région flamande (dans la province de Flandre occidentale), isolée du solde de la province de Hainaut par une vingtaine de kilomètres qui la relie à Mouscron, Comines-Warneton/Komen-Waasten est la seule ville wallonne en bordure de Lys et figurant à ce titre sur le nouvel axe fluvial Seine-Nord Europe. Ainsi, la position de Comines –Warneton en aval du Port de Lille confère à la Wallonie une position stratégique dans le réseau du transport fluvial européen.

Visant à optimiser et favoriser le transport par voie fluviale vers les ports maritimes, la création d'une plate-forme sur la Lys présente des opportunités à l'échelle locale, nationale, transfrontalière et internationale.

Via la RN58, la future plateforme bénéficie d'une connexion parfaite aux réseaux autoroutiers européens. D'ouest en est, elle est à la croisée de l'axe Dunkerke-Ruhr sur l'E42 et du nord au sud à la croisée de l'axe Anvers-Paris sur l'E17-E25.

Cette nouvelle plateforme à vocation logistique est située dans un environnement à fort potentiel économique où sont d'ores et déjà développées deux entreprises à fort ancrage local : Claerbout-Potatoes (transformation de la pomme de terre) et Briqueteries de Ploegsteert qui exportent l'une et l'autre à l'international. Sur une zone de manutention sécurisée, elle permettra d'assurer la massification des flux de marchandises, l'optimisation des coûts de rapprochement et de transbordement notamment par la limitation des ruptures de charge pour les entreprises de proximité flamandes, françaises et wallonnes.

La plate-forme pourra être concédée à un ou des partenaires dont le métier est la logistique (affrètement, manutention, transbordement et autres services logistiques) et qui donnera (ont) à la plateforme une croissance plus rapide et optimale.

Les industries Claerbout-Potatoes et Briqueterie de Ploegsteert attendent de longue date cet équipement qui leur permettra d'améliorer l'empreinte CO2 de leurs produits qui, pour la première rejoindront prioritairement les ports de mer en vue d'une exportation transcontinentale et pour la seconde sont distribués vers le Limbourg et l'Allemagne ainsi que, dans la perspective de la création du Canal Seine-Nord Europe, vers le Bassin parisien.

Le permis d'urbanisme sera introduit fin 2017 et le quai devrait être opérationnel en 2020.

Mouscron

Nouveau site d'accueil des entreprises

En date du 23 décembre 2010, dans le cadre du Plan prioritaire bis des zones d'activités économiques, le Gouvernement wallon a retenu les zones de « Marhem » (46 ha, procédure en application du 42bis, à initier par l'IEG) et « Route de la laine » (24 ha, procédure PCA révisionnel, à initier par la Ville de Mouscron) pour y assurer à moyen terme les besoins régionaux en termes d'accueil d'entreprises.



Si la Ville de Mouscron n'a pas souhaité entamer la procédure relative à cette dernière zone, l'Intercommunale a introduit le dossier de demande de Révision du Plan de Secteur sur base de l'Article 42 bis du Code Wallon (CWATUPE). Toutefois, vu l'avis négatif du Conseil Communal de Mouscron, le Cabinet du Ministre Di Antonio souhaite qu'une alternative de localisation lui soit proposée par la Ville de Mouscron.

Le Schéma de Structure communal est entré en vigueur le 19 octobre 2016. Les autorités communales sont invitées à se positionner relativement aux 5 hypothèses de localisation figurant dans ce document à valeur indicative. Sur cette base un dossier de demande pourra être réintroduit.

Ce projet doit garantir l'ambition d'assurer le redéploiement industriel de la Wallonie. Le positionnement de Mouscron, pôle d'échange transfrontalier avec la Métropole lilloise, au sein du système autoroutier wallon, justifie d'évidence cet investissement contributif à l'essor économique de notre Région. Le projet économique se justifie à différents niveaux qui tous s'articulent autour des enjeux de localisation particulière du territoire de Mouscron-Estaimpuis, de la dynamique économique qui s'y déploie et de son rayonnement régional. L'alternative de localisation recherchée doit viser le développement du pôle agro-alimentaire et agro-industriel de Mouscron qui ne dispose plus de possibilités d'extension. Ce pôle agro-alimentaire et agro-industriel s'est historiquement appuyé sur l'environnement agricole, notamment dans la région de Roulers, au cœur de la Flandre occidentale qui reste la première zone de production agricole de Belgique et se caractérise notamment par des productions maraîchères et de pommes de terre très importantes

Aujourd'hui, l'origine des matières premières présente un périmètre beaucoup plus vaste que le territoire belge. Le développement de ce secteur se situe autour du nettoyage, du conditionnement et de la réfrigération des légumes, la transformation et le conditionnement des produits issus de la pomme de terre, de leur stockage et de leur distribution. Ce cluster agro-alimentaire se complète par la filière animale (abattage, découpe, conditionnement et distribution) dont les infrastructures viennent d'être renouvelées dans la ZAE industrielle de Mouscron 2 et se situent à la pointe des normes techniques, de traçabilité et d'hygiène alimentaire. Ces différentes activités, production et logistique, sont en expansion, notamment dans le contexte d'une recherche de valorisation in situ des produits.

Aujourd'hui, ces activités de transformation primaire se concentrent dans le pôle de Mouscron I (Portemont et Mouscron 2) qui est totalement occupé ou réservé, et dans la ZAE mixte du Haureu qui présente encore des disponibilités foncières pour accueillir des activités de transformation (produits de bouche). Sur ce site, le MIM qui assure la diffusion de tels produits et le SHA, laboratoire au service des entreprises du secteur agro-alimentaire, constituent des équipements complémentaires au secteur.

Le « Centre de compétence Logistique Hainaut » du FOREM implanté dans la ZAE du Pont Bleu traduit l'importance du pôle logistique que représente les entités de Mouscron et Comines-Warneton et qui verra ses marchés se consolider par le développement industriel. Enfin, le nouveau centre de formation de l'industrie alimentaire de Wallonie picarde, antenne de Formalim de Verviers, a ouvert ses portes au second semestre 2015.

Ce véritable cluster agro-alimentaire, filière intégrée de la production à la distribution, en ce comprises la formation et la recherche, s'inscrit pleinement dans la reconversion économique de Mouscron.



L'accueil de nouvelles industries alimentaires impose d'assurer de nouvelles disponibilités foncières en ZAE industrielle. Des activités agro-industrielles, dans le secteur de l'oléo-chimie pourront venir compléter le spectre des activités économiques. Complémentairement, le développement potentiel d'activités de valorisation des résidus de production alimentaire doit être envisagé en fonction des spécificités et des attentes qui apparaîtront au niveau des entreprises accueillies ainsi que selon les évolutions propres à cette filière.

Il est à souligner que la plupart des entreprises mouscronnoises et estaimpuesiennes du secteur agroalimentaire ont un caractère international sinon intercontinental, soit au niveau de l'origine des matières premières, soit au niveau de l'exportation des produits finis. Dans cette perspective, la future ZAE doit être connectée au pôle logistique de la Martinoire ainsi qu'au Port autonome de Pecq situé sur l'Escaut.

Sur le plan du transport fluvial, le port de Pecq, situé à 10 km du site via les voiries régionales développe un quai public qui permettra le transport de denrées agro-alimentaires et dont un des clients annoncés est d'ores et déjà une entreprise mouscronnoise active dans le secteur de l'oléo-chimie. Le transport fluvial de conteneurs réfrigérés devrait se développer et permettre l'acheminement vers les ports maritimes des produits destinés au marché extracontinental qui se développe dans le secteur.

Ces différents objectifs déterminent les caractéristiques de la localisation alternative à identifier. Dès que l'adoption du projet de révision du plan de Secteur sera approuvée par le Gouvernement wallon, le code prévoit un délai de 12 mois pour l'approbation définitive de la Révision.

ZAEI de la Martinoire – site du terminal à container

Par acte authentique signé le 30 décembre 1997, la ville de Mouscron a concédé au profit de l'Intercommunale un droit d'emphytéose pour une durée de 27 ans sur les parcelles situées à Mouscron dans la zone d'activité économique industrielle de la Martinoire, nouvellement cadastrées deuxième division, section C, n°s 820°, 838c et 851d, d'une contenance cadastrale de 13ha 61a 88ca.

Le même jour, l'Intercommunale a signé un contrat de concession au profit de la sa DPMLi et ce afin d'exploiter un complexe de « Transport Général » comprenant l'installation d'un Terminal Container et de ferroutage, d'une gare ferro-routière et de toutes installations se rapportant à cet objet, sur la parcelle nouvellement cadastrée à Mouscron, section C, n° 851d d'une contenance cadastrale de 7ha 92a 70ca.

Suite à l'abandon de l'exploitation de la plateforme par la sa DPMLi et aux travaux par la SNCB d'enlèvement de l'aiguillage vétuste qui permettait l'accès au réseau ferroviaire, et vu la raréfaction des terrains disponibles à la vente et de la lenteur de l'avancement de la procédure de modification du plan de secteur pour créer de nouveaux espaces économiques sur le territoire de Mouscron, initiée le 23 décembre 2010 par le Gouvernement Wallon, le conseil de Gestion du secteur A de l'Intercommunale a décidé de mettre fin au droit d'emphytéose et de mandater le Comité d'Acquisition d'Immeubles de Mons pour acquérir en 2018 les terrains de la ville de Mouscron, estimés à 1.338.500 €, afin de les viabiliser et les proposer à la vente dans le cadre de réalisations de nouveaux projets économiques.



Pont-Bleu, à Pecq et Estaimpuis.

Cette zone est destinée à être co-gérée par IEG et IDETA. A la demande du Comité d'Acquisition d'Immeubles, l'arrêté d'expropriation a été soumis à une nouvelle enquête publique. Le nouvel arrêté est attendu incessamment ce qui permettra au CAI de procéder aux expropriations au terme desquelles l'équipement du site pourra être envisagé. Il est à noter que les terrains sis sur le territoire de l'IEG sont à l'entrée du site ce qui justifiera que la commercialisation démarre en première phase par Estaimpuis.

Revalorisation de sites désaffectés.

Après la remarquable réaffectation du site du Risquons Tout qui poursuit sa reconversion économique en « Parc d'Affaires », l'Intercommunale a obtenu en date du 30 juin 2017 un arrêté ministériel arrêtant définitivement le périmètre du site à réaménager SAR/MC101A dit « AGENCES EN DOUANES ».

Fin 2017, seront introduits les dossiers de demande de reconnaissance comme SAR d'une ancienne usine de tissage à Dottignies et un immeuble de bureaux désaffecté à Luigne.

Corollairement, les dossiers de demande d'extension du périmètre de reconnaissance au sens du décret infrastructures d'accueil des entreprises, relatifs aux périmètres de la zone de l'ancien site douanier du Risquons-Tout, de la zone d'Activités économique mixte du Haureu et de la Zone industrielle de la Barrière de Fer et du Trieu seront introduits début 2018.

Leur aboutissement permettra de remettre sur le marché des terrains et bâtiments à vocation industrielle.

Conformément aux articles 4 et 48 b) du décret du 23-3-2017 relatifs au développement des parcs d'activités économiques, les investissements programmés pour la mise en œuvre de l'extension de ces trois Parc d'Activités économiques seront intégrés à l'inventaire du programme pluriannuel d'investissements infrastructurels portant sur les années 2018 à 2022 inclus

2.2.2. Infrastructures d'accueil

2.2.2.1. Centre d'Affaires du Risquons-Tout (CART)

Pour rappel, la construction du CART fut achevée au printemps 2004, et le Service Expansion Economique IEG a pu intégrer ses nouveaux locaux dès le mois de mai de la même année.

Le CART couvre une surface globale de 5.617 m² destinée à l'accueil des entreprises :

- des plateaux modulables (espaces) à usage de bureaux ;
- des salles de réunion et de vidéoconférence ;
- une cafétéria ;
- des sanitaires, des salles d'archives et des locaux techniques.

A ce jour, le CART héberge pas moins de 253 personnes pour quelque 17 sociétés ou organismes et, notamment, des call-centers qui gèrent appels entrants et/ou sortants ou d'autres plateformes téléphoniques exerçant dans les domaines du télémarketing ou de la VAD, des centres de contact et autres

SECTEUR D'ACTIVITE A



2. EXPANSION ECONOMIQUE

équipes menant des initiatives qui tendent à la mise en œuvre de projets pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi, mais aussi des bureaux de sociétés actives dans les secteurs de la distribution de lubrifiants spéciaux pour la maintenance industrielle & automobile, de la commercialisation de concepts relevant entre autres du secteur de l'environnement, ainsi que de l'ingénierie urbaine durable, ..., ce pour une superficie totale d'espaces occupés de 2.790,28 m².

Rez

IEG - Accueil CART		1	25,49	m ²
+ maintenance CART		+ 3		
IEG - Cellule Expansion Economique		2	102,87	m ²
BIO-RCP scs		1	11,89	m ²
ECOENERGIE sas		2	42,60	m ²
Le FOREM Reconversion collective Antenne Mouscron		5	127,34	m ²
SODIFIL sa (Bergère de France)		2	36,37	m ²
WALLONIE PICARDE asbl		4	54,44	m ²
SECUREX + SPF Sécurité Sociale		3	52,26	m ²

1^{er} étage

CFC BELGIUM	Cargo (Cargo Future Communications)	9	468,06	m ²
	Thomas Cook	35		
	Back office	3		
NOTRE ATELIER asbl		4	54,10	m ²
TELEPACK sprl		20	164,20	m ²
KOFELEC		1	11,65	m ²

2^e étage

E-BOS s.a.		104	823,54	m ²
			(67 + 41 intérimaires)	

3^e étage

Le FOREM – Centre de contact		25	501,47	m ²
------------------------------	--	----	--------	----------------

4^e étage

BIRAL LUBRICANTS sa		1	23,35	m ²
ISIS BELGIQUE sprl	1		11,65	m ²
EBOS s.a.	23		148,85	m ²
Macopharma		2	99,40	m ²
IDT EXPRESS		2	30,75	m ²
-----		---	---	
TOTAL PERSONNEL OCCUPE :		253		
TOTAL SUPERFICIE OCCUPEE :			2.790,28	m²

PROSPECTIVE :

En 2018, CFC Belgium devrait voir grandir sa surface d'occupation de 38,40 m²

TOTAUX SURFACE OCCUPEE / PERSONNES EMPLOYEES

PLAN STRATEGIQUE 2011

Superficie totale occupée : 2.583,79 m²

Nbre de personnes occupées : 147

PLAN STRATEGIQUE 2012

Superficie totale occupée : 2.586,90 m²

Nbre de personnes occupées : 161

PLAN STRATEGIQUE 2013

Superficie totale occupée : 3.030,45 m²

Nbre de personnes occupées : 202

PLAN STRATEGIQUE 2014

Superficie totale occupée : 3.253,15 m²

Nbre de personnes occupées : 252

PLAN STRATEGIQUE 2015

Superficie totale occupée : 3.206,62 m²

Nbre de personnes occupées : 328

PLAN STRATEGIQUE 2016

Superficie totale occupée : 2.799,52 m²

Nbre de personnes occupées : 270

PLAN STRATEGIQUE 2017

Superficie totale occupée : 2.790,28 m²

Nbre de personnes occupées : 253

Données prévisionnelles :

ESTIMATION 2018

Total occupé : > ou = à 2.828,68 m²

Nbre de personnes occupées : 260.

2.2.2.2. ZAE – Porte des Bâtisseurs - Centre d'Affaires Impact I et Impact II

Les Centres d'affaire Impact I et Impact II sont occupés par les entreprises suivantes :

- 14 sociétés sont implantées dans les bâtiments
 - Tim belgium
 - BIS
 - Meurée Frédéric
 - Hakuna Matata
 - Les Heures Claires
 - M & L Factory
 - Maison de l'Emploi
 - Goelandimmo
 - Gobrel
 - Techno Pack
 - EAUTEX BELGIUM



2.2.2.3. Projet IMPACT III et HALL RELAIS

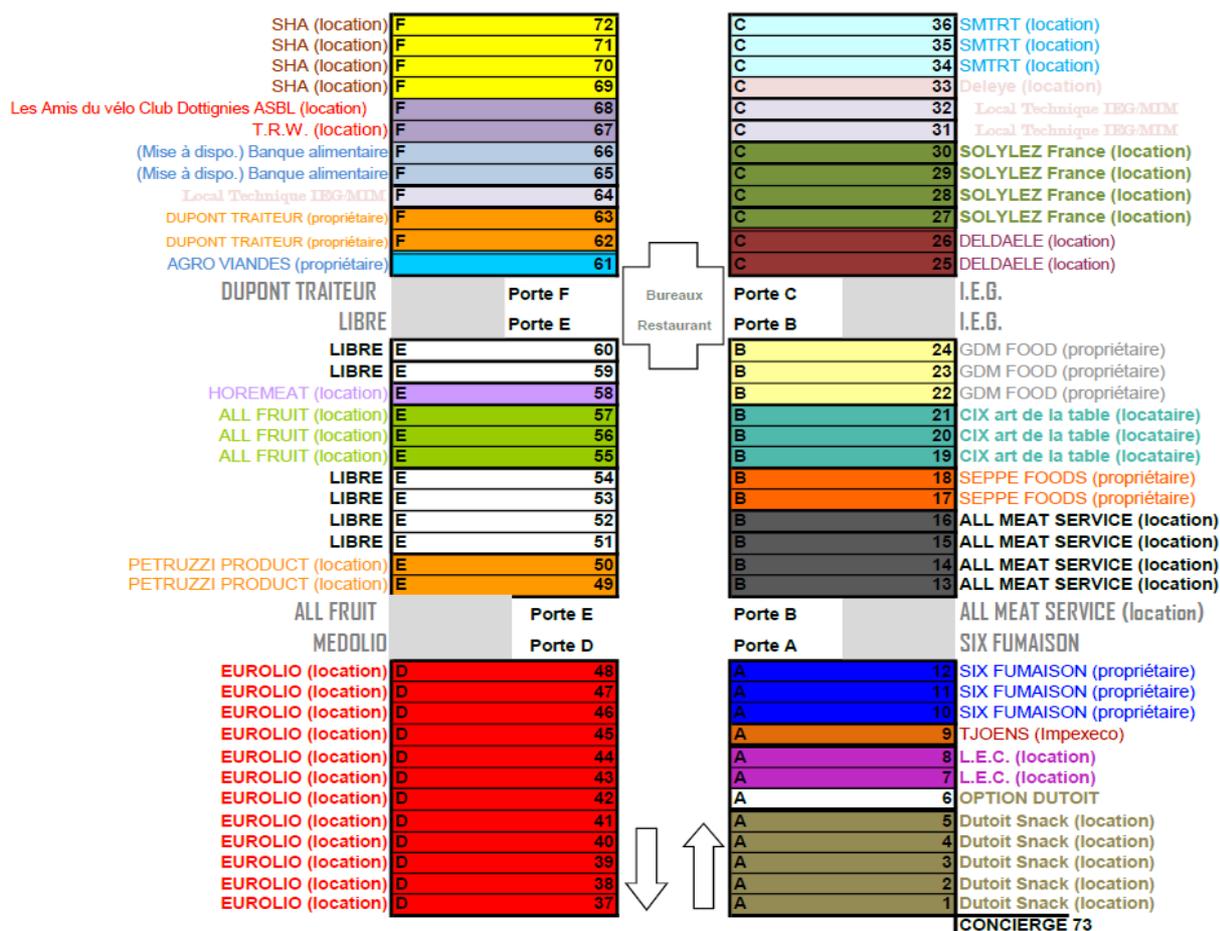
La construction de la 3^{ème} phase du centre d'affaires IMPACT à Estaimpuis est programmée pour l'année 2018. Il s'agit d'un bâtiment de 600 m². Le marché de construction a été attribué à la société INTERCONSTRUCT pour un montant de 873.663,93 € htva.

L'Intercommunale envisage également la construction d'un hall de stockage d'une superficie de 350 m² estimé à 300.000 € htva.

2.2.2.4. Marché International Mouscronnois (MIM)

Le plein de nouveautés pour cette année 2017...

91,66% de taux d'occupation sur le site du MIM, soit une hausse de 1,66% par rapport à l'année dernière.



Ce plan fait apparaître deux (2) nouveaux locataires :

- All Meat Service Viandes Hallal Cellules B13-14-15-16
- CIX Art de la table Cellules B19-20-21

L'évolution dans le paiement des loyers est toujours en hausse suite à la mise en place des différents rappels.



Concernant la grille tarifaire, nous ajouterons un nouveau tarif concernant les cellules brutes, c'est-à-dire une cellule non-équipée, ni compteur gaz, ni compteur électrique. Le prix demandé sera de 4,44€/m². Un prix démocratique pour du stockage ou tout simplement pour le lancement d'un nouveau projet.

Les panneaux signalétiques sont modifiés au fur et à mesure des nouveaux occupants sur le site du MIM.

Début 2018, l'enseigne sera implantée au niveau de la Cellule D37 (côté route) afin de remplacer le pylône.



Concernant les activités du MIM durant l'année 2017 sur le site :

Vendredi 19 mai 2017 - Gin & Jeans – 4^{ème} édition – Organisé par le Lions Club au profit du Lions Club

Dimanche 4 juin 2017 - L'AUTO MUCO PRESTIGE TOUR – 10^e édition au profit de l'Association Mouscronnoise Contre la Mucoviscidose

Dimanche 13 août 2017 – Journée des jeunes – 1^{ère} édition au profit de l'ASBL vélo-club « Les Sportifs » de Dottignies

Dimanche 8 octobre 2017 – Trèfle au cœur – 3^e édition au profit du monde associatif régional s'occupant de l'enfance défavorisée et de l'intégration de la personne handicapée par le sport.

Des projets futurs sont en cours comme la Journée « Découverte » Entreprises, un marché de Noël sur le site du MIM en collaboration avec les commerçants et artisans de la région...

2.2.2.4.

Halls relais/opération tremplin**MOUSCRON****Ancien bâtiment De Poortere frères**

Acquis par l'Intercommunale en 2006, l'ancien bâtiment De Poortere frères accueillait, début 2017, 9 sociétés (SACA, BELREY FIBERS, V PRINT, SOGECO, PROBATECH, LES MEUBLES DE BALI, REPAMINE, BLUEINVEST ainsi que par le CEFRET).

Courant 2017, l'Intercommunale a eu l'opportunité de vendre la totalité du bâtiment à la société LAGAE HOUT.

A ce jour, le bâtiment est vide et l'acte de vente est programmé pour début janvier 2018.

Cette opération d'accueil temporaire d'entreprises aura permis à la société REPAMINE de se développer pour finalement déménager et reprendre les activités de la société MV PARTS.

**Pavillon 1 ZAEM Risquons-Tout à Mouscron**

Le pavillon 1 construit en 2014, est occupé depuis le 1^{er} novembre 2015 par le Service Public Fédéral des Finances.

Au titre de la programmation des fonds structurels européens pour la période 2014-2020, un second bâtiment similaire d'une superficie de 1.800 m² sera construit début 2018 dont le budget est estimé à 2.424.000 €.



SECTEUR D'ACTIVITE A



2. EXPANSION ECONOMIQUE

ZAE de l'Épinette à Herseaux – Bâtiment ex-SIX-BLIECK

Dans le cadre de l'opération tremplin, l'intercommunale a acquis un bâtiment rue Saint-Roch en juin 2014 afin d'y accueillir des start-ups. Le bâtiment de 300 m² est occupé par la société MTU spécialisée dans l'usinage. Elle connaît une expansion fulgurante et occupe d'ores et déjà 8 emplois.

ZAEM du Pont Bleu – Bâtiment ex-Metal Service

Le bâtiment devenant trop petit, la société MTU déménagera vers un autre hall d'accueil que l'intercommunale a acquis en 2017, situé dans la rue du Pont Bleu 21 à Estaimpuis.





COMINES-WARNETON

L'IEG a terminé la construction d'un hall relais à Comines-Warneton en juin 2014. Le bâtiment est composé de deux entrepôts d'une surface totale de 1250 m² et d'un centre d'affaires proposant à la location 300 m² de bureaux.

La partie entrepôt ainsi que deux bureaux sont occupés par le « Trait d'Union », société de travail adapté.

Un troisième bureau (40 m²) est occupé depuis le 1^{er} juillet 2015 par la société de consultance AXIVER.





3. SECTEUR LOISIRS

3.1. PISCINE « LES DAUPHINS » à Mouscron

A. Généralités.

Cet équipement représente une réelle plus-value sur les plans humain, social, éducatif, scolaire et sportif pour une population qui dépasse le territoire de Mouscron.

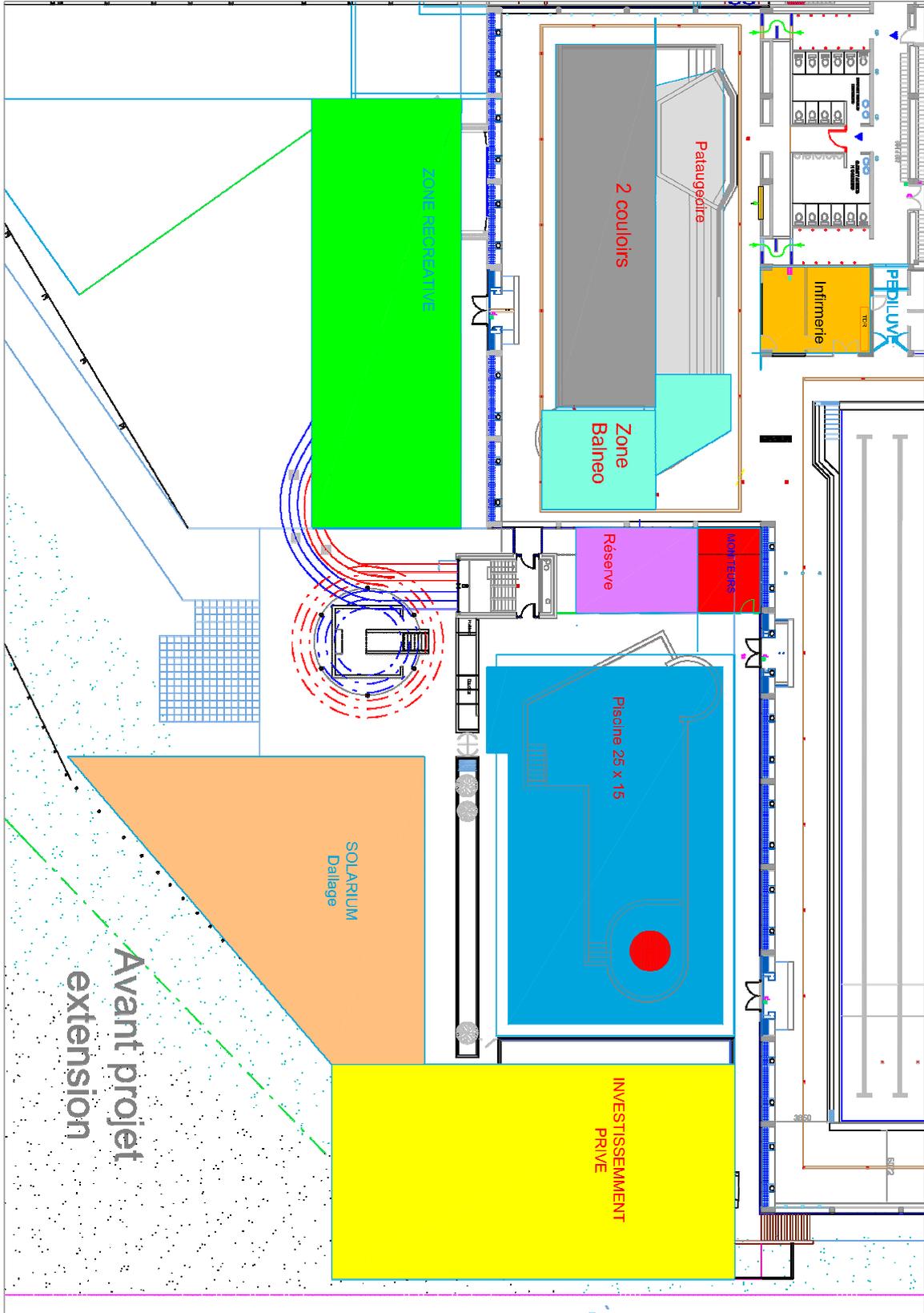
Après 30 ans de fonctionnement, l'appel à projets « Plan Piscines 2014-2020 » de la Région Wallonne offre l'opportunité d'assurer sa mise à niveau sur de multiples plans : Economiser l'énergie, accueillir les PMR, renforcer la sécurité, augmenter les espaces dévolus aux écoles et clubs, corriger les manquements au niveau des loisirs et encore améliorer l'hygiène et le bien-être des nageurs.

Dossier Plan Piscine OLYMPIQUE LES DAUPHINS MOUSCRON : Description des travaux

- 1) La toiture : toute la toiture après 28 ans d'utilisation présente des traces d'usure avec notamment de multiples infiltrations. De plus, l'audit énergétique a soulevé des pertes énergétiques importantes.
- 2) Les châssis et les vitrages : l'audit énergétique a fait clairement apparaître que les vitrages avaient perdu leur qualité isolante.
- 3) Nos chaudières dites classiques ont 28 ans et nous pourrions obtenir un meilleur rendement.
- 4) Amélioration de la distribution hydraulique.
- 5) Les vestiaires collectifs doivent être mieux ventilés.
- 6) Installation de panneaux photovoltaïque et thermique.
- 7) Installation d'une cogénération au gaz.
- 8) Refonte de l'éclairage notamment au niveau des bassins.
- 9) Traitement des eaux de bassins.
- 10) Remplacement des équipements de la production et distribution de l'eau chaude sanitaire.
- 11) Système de surveillance assistée par ordinateur des baigneurs.
- 12) Couverture du bassin extérieur pour obtenir une infrastructure fonctionnelle durant toute l'année et ce en tant que bassin : d'apprentissage à la natation, de pratique sportive et de loisirs.
- 13) Réaménagement du petit bassin de 25m par la création d'une zone « bébé-nageurs » avec des éléments de loisirs pour enfants (jeux d'eau et petits toboggans, ...).
- 14) Mise en conformité pour l'accueil des PMR.
- 15) Rénovation de l'ascenseur.



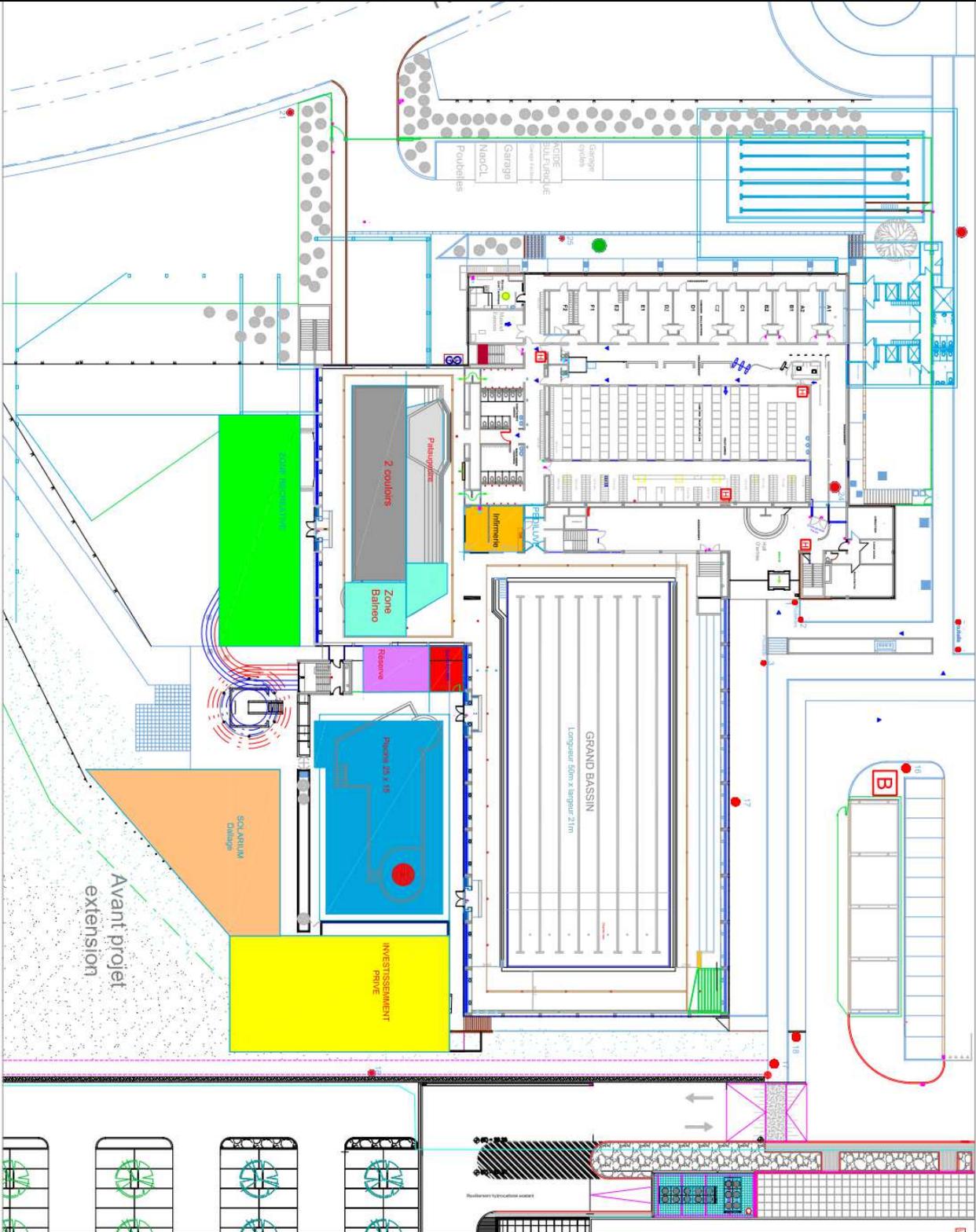
Plans des travaux



SECTEUR D'ACTIVITE A



3. LOISIRS



Plan financier

	Investissement	Subsides PP
Réfection de la toiture inclinée	305 200,00 €	152 600,00 €
Réfection de la toiture plate	200 700,00 €	100 350,00 €
Remplacement des châssis avec du vitrage à haute performance (Uf :1,0W /m ² K)	447 200,00 €	223 600,00 €
Remplacement des verrières avec du vitrage à haute performance (Uf : 1.0W /m ² K)	284 160,00 €	142 080,00 €
Remplacement des chaudières	188 100,00 €	94 050,00 €
Amélioration de la distribution hydraulique	8 600,00 €	4 300,00 €
Amélioration de la ventilation / déshumidification des vestiaires	27 008,00 €	13 504,00 €
Installation photovoltaïque	180 000,00 €	90 000,00 €
Installation de panneaux solaires thermiques	363 013,00 €	181 506,50 €
Installation d'une cogénération gaz :	121 420,00 €	60 710,00 €
Relighting LED	50 000,00 €	25 000,00 €
Traitement des eaux des bassins	100 000,00 €	50 000,00 €
Remplacement des équipements de la production et distribution de l'eau chaude sanitaire	75 000,00 €	37 500,00 €
Système de prévention des noyades	300 000,00 €	150 000,00 €
Aménagement zone ludique	3 000 000,00 €	1 500 000,00 €
Aménagement PMR	125 000,00 €	62 500,00 €
Modernisation de l'ascenseur	20 000,00 €	10 000,00 €
TOTAUX	5 795 401,00 €	2 897 700,50 €

B. Organisation - Chiffres.Gestion du personnel.

Une gestion performante des plannings horaires et l'optimisation des tâches ont permis d'améliorer l'efficacité des ressources humaines, réduites.

Situation en 2017 : 31 personnes occupées soit 28 équivalents temps-plein.

Situation en 2015 : 35 personnes occupées soit 32 équivalents temps-plein.

Situation en 2014 : 39 personnes occupées soit 34,5 équivalents temps-plein.

SECTEUR D'ACTIVITE A



3. LOISIRS

Cours de natation pour les élèves du Primaire.

En 2015, un jugement rendu en 1^{ère} instance dans le cadre d'une noyade d'un élève à la piscine de « La Louvière » a suscité des interprétations quant à la bonne manière d'encadrer le cours de natation. Des directions d'école ont alors décidé de ne plus venir à la piscine car ils venaient de découvrir que l'heure de natation passée à la piscine n'était plus un moment de loisir mais un cours d'éducation sportive. Cela explique une chute de la fréquentation d'élèves de primaire en 2016 de l'ordre 31 000 élèves par rapport aux chiffres de 2014.

Un jugement positif rendu en appel dans le cadre de cette même affaire ainsi que la bonne application des circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont permis à certaines directions d'école à programmer à nouveau le cours de natation à la piscine « Les Dauphins » et nous enregistrons une hausse de l'ordre des 10% comparée à 2016.

	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	399.356		410.014		415.161		416.140		392.633		371.822		369.889	
	Vente	Entrée												
Abonnements	4.895	78.027	4.821	81.339	4.412	82.060	5.526	82.495	4.282	86.523	4.263	83.937	4.756	88.012
ABO	2.063	34.120	2.164	36.111	2.237	36.008	2.557	37.517	2.181	42.553	2.121	42.085	2.620	46.812
ABO RGM	2.098	30.607	1.959	32.540	1.915	32.988	2.387	34.029	1.511	33.317	1.606	32.117	1.923	34.368
ABO CE	734	13.300	698	12.688	260	13.064	582	10.949	590	10.653	536	9.735	213	6.832
Tickets	-	124.039	-	123.673	-	125.906	-	124.240	-	100.784	-	94.172	-	104.463
Tickets TK		124.039		123.673		125.906		124.240		68.080		59.409		64.080
TK		56.313		55.104		54.900		58.368		28.412		24.854		24.838
TK cat 2		36.785		34.682		33.159		33.281		22.183		19.863		20.054
TK cat3		8.480		9.855		11.612		8.415		2.896		2.007		2.526
		101.578		99.641		99.671		100.064		53.491		46.724		47.418
TK RGM		8.788		9.856		10.314		10.419		5.346		4.762		4.396
TK RGM Cat 2		7.241		6.487		6.387		6.294		4.518		4.147		3.972
TK RGM Cat 3		6.432		7.689		9.534		7.463		4.725		3.776		8.294
		22.461		24.032		26.235		24.176		14.589		12.685		16.662
Tickets ÉTÉ	-	48.722	-	40.685	-	53.792	-	55.068		32.704		34.763		40.383
TK ÉTÉ	-	-	-	-	-	-	-	-		14.028		15.896		19.326
TK ÉTÉ cat 2	-	-	-	-	-	-	-	-		10.039		10.754		12.671
TK ÉTÉ cat3	-	-	-	-	-	-	-	-		1.376		1.210		1.096
	-	-	-	-	-	-	-	-		25.443		27.860		33.093
TK ÉTÉ RGM	-	-	-	-	-	-	-	-		2.181		1.979		2.185
TK ÉTÉ RGM Cat 2	-	-	-	-	-	-	-	-		1.847		1.651		1.911
TK ÉTÉ RGM Cat 3	-	-	-	-	-	-	-	-		3.233		3.273		3.194
	-	-	-	-	-	-	-	-		7.261		6.903		7.290
ECOLES		106.350		107.979		103.815		103.440		106.472		89.609		70.616
Primaires		72.493		73.136		72.137		72.879		72.604		59.258		41.088
Secondaires		33.857		34.843		31.678		30.561		33.868		30.351		29.528
CLUBS		90.940		97.023		103.380		105.965		98.854		104.104		106.798
Individuals		16.165		19.301		16.925		16.480		16.963		17.256		17.525
Collectifs		74.775		77.722		86.455		89.485		81.891		86.848		89.273
Entrées ÉTÉ	-	48.722	-	40.685	-	53.792	-	55.068		32.704		34.763		40.383
Recettes ÉTÉ	-	206.158,23 €	-	185.647,50 €	-	229.402,20 €	-	250.592,74 €		251.277,34 €		259.242,85 €		287.813,70 €

SECTEUR D'ACTIVITE A



3. LOISIRS

FREQUENTATION 2017													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
ABO	2.947	3.092	4.124	3.790	3.765	4.130	4.092	4.099	3.620				33.659
ABO RGM	2.256	2.453	3.360	3.030	3.132	2.908	2.848	3.108	2.865				25.960
ABO CE	336	328	495	449	373	477	578	638	386				4.060
TK	1.539	3.022	2.519	3.443	4.496	6.411	0	0	1.963				23.393
TK cat 2	1.533	2.466	2.117	2.918	3.086	3.149	0	0	1.617				16.886
TK cat 3	65	128	121	121	186	272	0	0	75				968
TK RGM	383	447	625	583	619	717	0	0	348				3.722
TK RGM Cat 2	309	398	546	590	512	460	0	0	316				3.131
TK RGM Cat 3	1.949	427	484	705	387	391	0	0	227				4.570
TK ÉTÉ	0	0	0	0	0	0	6.868	7.073	0				13.941
TK ÉTÉ cat 2	0	0	0	0	0	0	4.569	5.192	0				9.761
TK ÉTÉ cat3	0	0	0	0	0	0	291	465	0				756
TK ETE RGM	0	0	0	0	0	0	890	896	0				1.786
TK ÉTÉ RGM Cat 2	0	0	0	0	0	0	673	747	0				1.420
TK ÉTÉ RGM Cat 3	0	0	0	0	0	0	1.785	1.170	0				2.955
Primaires	3.576	4.730	5.623	2.636	5.139	4.882	0	0	5.616				32.202
Secondaires	4.408	5.689	4.160	1.979	4.276	1.375	0	0	1.258				23.145
Club Ind	1.542	1.497	2.178	995	1.863	1.660	300	382	1.761				12.178
Club Ind	8.814	7.987	9.306	9.231	8.399	6.790	3.826	1.806	8.280				64.439
Sous-total	29.657	32.664	35.658	30.470	36.233	33.622	26.720	25.576	28.332	0	0	0	278.932

Les recettes.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Espèces	466.449,50 €	458.840,00 €	443.244,10 €	456.613,85 €	421.636,15 €	387.287,24 €	384.914,60 €
Carte Bancaire	122.082,75 €	127.262,00 €	141.248,50 €	178.100,00 €	260.894,65 €	275.561,76 €	334.955,90 €
Facture	230.862,77 €	229.580,34 €	192.502,42 €	235.430,19 €	243.417,99 €	252.134,19 €	253.311,25 €
Distributeurs		23.740,00 €	60.184,00 €	53.299,10 €	51.422,45 €	43.294,00 €	1.555,00 €
Boutique	5.567,98 €	5.779,27 €	5.629,66 €	5.263,82 €	3.364,26 €	3.439,61 €	3.238,02 €
Chèques CE	1.260,00 €	1.393,50 €	720,00 €	2.340,00 €	2.178,00 €	2.946,00 €	- €
RECETTES	826.223,00 €	846.595,11 €	843.528,68 €	931.046,96 €	982.913,50 €	964.662,80 €	977.974,77 €

RECETTES 2017													
	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u>	<u>12</u>	Total
Espèces	17.263,20 €	23.564,90 €	21.378,50 €	25.758,30 €	31.857,60 €	40.393,27 €	54.027,70 €	57.838,30 €	16.433,90 €				288.515,67 €
Carte Bancaire	20.226,50 €	28.421,40 €	25.286,00 €	26.721,40 €	30.569,40 €	33.466,23 €	45.219,80 €	49.277,45 €	27.866,40 €				287.054,58 €
Facturation	26.351,81 €	26.119,36 €	27.347,71 €	22.503,93 €	24.737,14 €	21.546,15 €	13.940,09 €	13.325,86 €	22.082,45 €				197.954,50 €
Sous-total	63.841,51 €	78.105,66 €	74.012,21 €	74.983,63 €	87.164,14 €	95.405,65 €	113.187,59 €	120.441,61 €	66.382,75 €	# #	- €	# #	773.524,75 €

A. Les espaces loués.

La Cafétéria, le centre de bien-être AZUREA et le bâtiment FLIPPER devenu « De SpeelPlaneeet » sont gérés par des locataires indépendants.

3.3. PISCINE « AQUALYS » à Comines-Warneton

Photovoltaïque

Dans la continuité des travaux d'isolation en toiture du centre culturel (dossier ville de Comines-Warneton) et de la remise aux normes des équipements électriques haute tension, l'intercommunale équippa la piscine Aqua-Lys de panneaux photovoltaïques.

La puissance totale des panneaux sera de 118kW pour un montant total de 142.942,80€ HTVA. Le calcul de rentabilité est estimé à 6 ans pour un taux d'autoconsommation de 93%.

L'installation des panneaux photovoltaïques devait être terminée durant l'été 2017, mais les travaux d'isolation en toiture ont dû être statés suite à une pénurie mondiale de la mousse polyuréthane (isolant) qui est observée depuis l'incendie de l'usine qui produit cette matière première. L'ensemble du projet sera finalisé au printemps 2018.



Plan piscines 2014-2020

L'intercommunale IEG avait déjà constitué un dossier administratif auprès d'Infrasports, celui-ci avait été transmis par les Services de l'Inspection des Finances au Ministre des sports en date du 31 mars 2015.

Cependant, le gouvernement wallon a décidé, en novembre 2015, du financement d'une vaste opération de rénovation des piscines wallonnes pour un montant total d'investissement de 110 millions d'euros pour une centaine de piscines potentiellement concernées.

L'intercommunale IEG a donc introduit un nouveau dossier en intégrant les critères de sélection prioritaires suivants :

- ✓ Amélioration de l'enveloppe reprenant le remplacement des vitrages, briques de verres, portes extérieures et isolation de la toiture piscine pour un montant estimé à 208.620 € ;
- ✓ Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux personnes atteintes de tout type de déficience estimés à 180.000 € ;
- ✓ Réduction de l'utilisation du chlore en piscine avec la mise en place d'un système de désinfection par rayonnement ultraviolets pour le traitement de l'eau des bassins estimé à 50.000 € ;
- ✓ Prévention de la noyade avec l'installation d'un détecteur de noyade dans les deux principaux bassins estimés à 100.000 € ;

Les équipements de chauffage et de ventilation actuellement en fonctionnement sont ceux qui ont été mis en service en 1976, époque où l'énergie était très bon marché. Avec les années, ces installations sont devenues vétustes et présentent en plus, de par leur principe de fonctionnement, des performances énergétiques médiocres.

La déshumidification de l'air des halls de piscine et la ventilation des vestiaires se fait encore par apport d'air neuf extérieur et sans aucune récupération d'énergie.

Vu l'évolution des coûts de l'énergie, le conseil d'administration avait nommé un bureau d'étude dont le rapport recommande, en sus des critères de sélection :

- ✓ L'occultation des puits de lumière ;
- ✓ Le remplacement des faux plafonds ;
- ✓ L'installation d'un échangeur air chaud / air froid avec pompe à chaleur et construction d'un local technique ;
- ✓ La restauration des bétons (gainés de ventilation) ;
- ✓ Le remplacement des luminaires aux bassins (LED) ;
- ✓ Le remplacement des caillebotis autour du grand bassin ;

Le montant total des travaux pour la piscine « Aqua-Lys » de Comines s'élève à 1.515.869€.

Une décision du gouvernement Wallon doit être prise durant les prochaines semaines.

Pompe de circulation

Les deux pompes de circulation du grand bassin sont celles d'origine (1976) et arrivent en fin de vie. Leur remplacement doit être envisagé afin de maintenir une qualité d'eau satisfaisante.

Le montant du remplacement de ces pompes est estimé à 18.000€ HTVA.



Animations

La piscine Aqua-Lys continue de renforcer son identité de piscine dynamique et familiale avec de nombreuses animations (Swimmarathon, Petits déjeuners, St Nicolas, Compétitions de natation, ...) qui permettent de fidéliser un public nombreux.

Le club de natation local « Les espadons » fêtera, cette année ses 40 années d'existence.

10ème SWIMMATHON LIONS SAMEDI 5 MARS 2016

10 HEURES DE NATATION - NAGEONS ENSEMBLE
LES USAGERS ET RESIDENTS DU VILLAGE*
PISCINE AQUA-LYS DE COMINES
DE 8 À 18 HEURES

Entrée 4€ En groupe ou en individuel
Inscription en ligne via : <http://www.lionsclubcomines.europa.org/swimmarathon/>

Entrée 0,400 € - Bonnet OBLIGATOIRE
Piscine Aquaparis, rue de la Procuration - 57500 Comines
Tél : 034455 56 17 - e-mail : piscine.aquaparis@ieq.be
Visitez nous sur les réseaux sociaux : facebook.com/ieq.be
*VILLAGE Service d'accueil de jour pour adultes handicapés

Il arrive ... - Aqua-Lys

Saint Nicolas accompagné du Père Fouettard rendra visite le **vendredi 30 novembre 2012** de 17h00 à 20h00 aux enfants sages de la piscine Aqua-Lys et leur distribuera après un tour en bateau sur l'eau bonbons et oranges...

Venez nombreux le rencontrer et immortaliser ce moment avec une photo souvenir.

+ Inscriptions à l'avance

NB : Les enfants ne sachant pas nager doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte

AMBIONCE TROPICAL Samedi 10 NOV

NOMBREUX LOTS A GAGNER
CADEAU DES TROPIQUES OFFERT

AQUA-LYS VOUS EMME NE VERS LES TROPIQUES...

PETIT DÉJEUNER AU BORD DE L'EAU DE 9H À 10H45
APERITIF AU BORD DE L'EAU DE 11H15 À 12H30

Piscine Aquaparis, rue de la Procuration - 57500 Comines
03 44 55 56 17 - www.villagedecomines.com

District du Hainaut
Eliminatoires Challenge Jules GEORGES

Aqua-Lys
InfraSports
ESPADONS COMINES

À 14 Hr



3.4 Centre équestre de la Rouge Croix - Mouscron

Le centre dispose d'environ septante boxes mis à disposition des pensionnaires et possède ses propres chevaux et poneys, au nombre de dix-neuf, permettant ainsi de répondre au succès des leçons prodiguées par nos moniteurs.

Fin 2017, 54 boxes sont occupés par différents propriétaires.

Une convention a été signée entre la Ville de Mouscron et l'Intercommunale IEG afin que le personnel du centre prenne en charge la formation des jeunes de l'école communale des sports qui ont choisi l'option équitation. La fréquentation s'est stabilisée en 2017.

3.5 Piste d'entraînement couverte

L'intercommunale a obtenu le permis d'urbanisme pour la construction d'une piste d'entraînement couverte dédiée à l'athlétisme. Cette nouvelle installation permettra d'accueillir de nombreux athlètes inscrits au club d'athlétisme JSMC ainsi que les élèves de l'école des sports en période d'intempérie.

Ce complexe sera également un atout majeur pour décrocher l'organisation de grands événements athlétiques tels que les championnats d'Europe division II pour lesquels le club mouscronnois a déposé sa candidature.

La construction de cette infrastructure se réalisera sous condition d'obtention de subsides infrasports.

3.6 Complexe sportif de la Vellerie et de Futur Aux Sports à Mouscron

Suite au maintien sportif en division 1 du Royal Excel Mouscron, l'Intercommunale consolidera les travaux d'entretien pour répondre aux normes édictées par l'Union Belge de Football et s'équippera de tout matériel nécessaire au bon fonctionnement pour les deux sites.



4. Gestion, Conseil et Etudes

4.1. Le laboratoire S.H.A. (Service d'Hygiène Alimentaire)

Le laboratoire assure différentes prestations dans le cadre de ses activités :

- ⇒ Des analyses microbiologiques de denrées alimentaires et aliments pour animaux dans le but de déterminer la qualité de ces aliments ; des validations de date de limite de consommation en analysant les produits au cours du temps, ...
- ⇒ Des analyses microbiologiques de produits cosmétiques. Le laboratoire est accrédité depuis juin 2012 pour l'évaluation de la qualité microbiologique des produits cosmétiques selon les normes ISO 16212 et ISO 21149. A côté de ces tests, il est également à même de proposer une gamme supplémentaire de tests comme l'évaluation de la protection antimicrobienne d'un produit cosmétique selon l'ISO 11930 (challenge-test) mais aussi la détection d'agents pathogènes pour la peau selon les normes en vigueur. La détection d'*Escherichia coli*, de *Staphylococcus aureus*, de *Pseudomonas aeruginosa* et *Candida albicans* peut être justifiée dans certains cas. Ces recherches permettent de révéler une éventuelle défaillance de l'hygiène au cours du processus de fabrication. Les produits d'entretien tels que les produits de nettoyage et les détergents sont soumis au même contrôle minutieux. Le laboratoire a, en 2016, eu l'opportunité d'étendre son activité à cette matrice.
- ⇒ Des analyses microbiologiques des eaux : contrôle de la potabilité ; analyse des eaux de process, de piscines.
- ⇒ Des analyses microbiologiques de la qualité de l'air et des surfaces dans le cadre de la validation de plan de nettoyage et désinfection au sein des entreprises.
- ⇒ La prise en charge des analyses non reprises dans son domaine d'activité. Celles-ci sont envoyées vers d'autres laboratoires partenaires.

Notre Laboratoire propose ses services à l'ensemble du secteur agro-alimentaire et cosmétique tel que les entreprises, les industries, les collectivités, le secteur de l'HORECA, ainsi qu'aux particuliers.

Le laboratoire s'efforce d'obtenir un retour d'information du client, et ce, dans un souci d'amélioration de la qualité mais également dans un souci d'évolution afin d'offrir un plus grand service au client.

Agrément selon l'A.R. du 15 avril 2005.

Depuis 2011, les laboratoires doivent suivre la procédure - LAB P 510 'Demande d'agrément par les laboratoires externes' -v03-1/11- de l'AFSCA pour toute demande d'agrément ou d'extension d'agrément. Cette procédure est dorénavant payante. L'agrément est accordé pour une période indéterminée.

Une demande d'agrément a été introduite via la nouvelle application web de l'AFSCA (LABNET) le 14 février 2011. L'évaluation des données par l'AFSCA a été réalisée et approuvée le 17 juin 2011.

Agrément selon l'A.G.w. modifiant l'A.E.r.w. du 25 octobre 1990.

L'agrément comme laboratoire chargé des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution, Catégorie B (Tests microbiologiques), accordé par le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité est valable jusqu'au 26/01/2021 pour le laboratoire.



Accréditation du laboratoire

Conformément aux dispositions prévues par l'A.R du 31 janvier 2006 portant création de BELAC, tout organisme accrédité fait l'objet d'un programme de surveillance dont l'objectif est de vérifier le maintien de la conformité aux critères d'accréditation. Cette surveillance implique une visite sur place des membres de l'équipe BELAC. L'audit Belac de 1ère surveillance s'est déroulé les 12 et 18 octobre 2016. Au cours de cet audit, l'ensemble des activités pour la partie microbiologie des cosmétiques et des eaux ont été auditées.

Aucune non-conformité de type A n'a été relevée, 8 non-conformités techniques 'Eaux' de type B, 5 non-conformités techniques 'Cosmétiques' de type B et 2 non-conformités 'Qualité' de type B ont été relevées lors de cet audit. Le laboratoire a mis en place un plan d'action afin de résoudre ces non conformités.

L'audit de 2nd surveillance aura lieu les 24 et 28 novembre 2017. Le laboratoire n'a pas fait de demande d'extension d'accréditation lors de cet audit.

Organisation du laboratoire

Le laboratoire S.H.A. occupe à ce jour 6 personnes (5 personnes à temps plein ; 1 personne à temps partiel 25h/semaine).

Le laboratoire s'applique à maintenir et développer ses relations avec les clients. Il élargit également son offre via une collaboration active avec différents laboratoires partenaires afin de couvrir un large éventail d'analyses.

Disponibilité et besoin en appareils

Le laboratoire dispose d'un système d'enregistrement des températures (mis en service au laboratoire en 2003). Ce système contrôle en permanence les températures des différents appareils et locaux au laboratoire. Il signale les anomalies rencontrées et alarmes. La traçabilité des températures des différents matériels est permanente et mémorisée. Elle peut être imprimée sous forme de rapports et de courbes. L'émetteur 16 voies est hors service depuis septembre 2017, et n'est plus réparable. Nous disposons encore de l'émetteur 9 voies qui s'avère insuffisant pour contrôler tout le parc équipement du laboratoire. L'acquisition d'un nouveau système d'enregistrement des températures est actuellement en cours d'étude. Le budget pour le remplacement de ce système est de l'ordre de \pm €25 000.

Le bain thermostaté – FM 84 utilisé pour le maintien en surfusion des milieux de culture est en panne. Cet appareil a été mis en service en décembre 2000. Une demande d'offre a été introduite auprès de différents fournisseurs afin de procéder à son remplacement.

Suite à l'évolution de la réglementation au niveau de certains paramètres d'analyses et à l'augmentation de l'activité, le laboratoire est en cours d'acquisition de deux nouveaux incubateurs.

Le budget prévu pour cet achat est de l'ordre de €6 000.

Le laboratoire détient à ce jour encore 2 incubateurs mis en service en 1997, 1 incubateur mis en service en 2000 et 1 incubateur mis en service en 2001. Il sera envisagé de remplacer progressivement ces appareils.

Essais de comparaison entre Laboratoires ou essais d'aptitude

Afin de garantir le maintien des compétences et d'être conforme à la norme ISO/IEC 17025, le laboratoire participe chaque année à différents tests inter-laboratoires répartis parmi les membres du personnel. Les tests sont sélectionnés afin de couvrir toute la gamme des paramètres analysés au laboratoire. L'ensemble des résultats obtenus démontre une bonne maîtrise des méthodes utilisées par le laboratoire. Le budget annuel de ces différents tests est \pm €4 000.



Norme ISO 17025

La norme ISO/IEC 17025 décrit les exigences auxquelles les laboratoires d'essais et d'étalonnages doivent répondre pour prouver que leurs analyses sont valables et fiables. La dernière version de la norme date de 2005, elle est actuellement en cours de remaniement. Le Draft International Standard ou version DIS de la nouvelle norme a été publiée fin décembre 2016. La version finale paraîtra en fin d'année 2017.

En bref, la nouvelle version de la norme ISO/IEC 17025 mettra l'accent sur les résultats des processus au sein d'un laboratoire. La norme correspondra ainsi à l'approche des normes plus récentes, comme l'ISO 9001 (gestion de la qualité), l'ISO 15189 (qualité des laboratoires de biologie médicale) et l'ISO/IEC 17021-1 (exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification).

La norme comportera un chapitre sur la réflexion fondée sur les risques d'après la norme ISO 9001 – afin que la prévention fasse partie intégrante de tous les aspects de gestion de la qualité. Elle emploiera davantage la terminologie actuelle et mise à jour, qui correspond mieux à la numérisation du secteur et mettra davantage l'accent sur l'information numérique et les technologies de la communication.

Les laboratoires disposeront de trois ans à compter de la date de publication de la révision de l'ISO/CEI 17025 pour se mettre en conformité avec ses exigences. Début 2017, le laboratoire a déjà participé à 2 séances d'informations concernant les changements majeurs de la future norme ISO 17025 afin de se préparer aux changements à réaliser suite à la révision de cette norme.

4.2. Guichet de l'Energie

Le rôle du guichet est d'offrir à tous les citoyens, locataires ou propriétaires, des conseils et astuces durables à adopter au quotidien comme dans leurs projets de construction ou de rénovation. Dans certains cas plus complexes, des visites qualitatives sont effectuées chez le citoyen, ceci permettant d'apporter une aide spécifique.

De fait, le citoyen bénéficie de conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits ainsi que des informations claires sur la réglementation et sur les aides en matière d'énergie en vigueur en Région wallonne.

Le guichet est ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 ainsi que sur rendez-vous pour des conseils plus personnalisés.

Par ailleurs, et ce de manière à faciliter le déplacement des citoyens, des permanences locales sont organisées dans les Communes de Comines et Celles une fois par mois

Le guichet participe également aux différents salons (Batirama et Batimons notamment) et évènements dans la région liés aux thématiques énergétiques (journée de l'énergie/environnement).



MEBAR II :

Dans le cadre de la prime pour les MENages à BAs Revenus, une première étape consiste à définir, avec le demandeur, ses besoins en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie pouvant rentrer dans le cadre légal et technique de la prime. Après suivi du dossier, le guichet vérifie la bonne mise en œuvre des travaux demandés.

Participation dans divers projets

Mise en place avec des partenaires locaux sur les différentes thématiques liées à l'énergie dans l'habitat notamment avec les différentes sociétés de logements sociaux.

Participation du guichet dans le cadre de Plan de Cohésion Sociale de certaines communes par le biais d'une guidance énergétique (analyse des consommations, recherche des pistes d'amélioration des consommations électriques et des systèmes de chauffage).

Nouveaux objectifs pour 2017 - 2019 :

Développement et mise en place d'outils didactiques : maquettes et échantillons d'isolants, acquisition et mise à disposition d'appareils de mesures, en concertation avec le groupe de travail « Outils didactiques » développé par la DGO4.

Adaptation du guichet à la nouvelle identité mise en place par la DGO4 pour améliorer la visibilité du guichet.

Participation aux salons Batirama à Tournai et Batimons (en fonction de l'organisation avec les consultants des autres guichets de l'énergie).

Mise en place d'une information de sensibilisation auprès des CPAS dans le cadre de la prime MEBAR II.

Concernant le volume des visites de citoyens, elles étaient au nombre de 732 en 2016 (données incomplètes pour 2017). Un premier objectif serait d'atteindre 800 visites, un second objectif étant d'atteindre 1000 visites, ceci dépendant des conditions liées aux différentes primes de la Région wallonne.

En outre, le nombre de visites dépend fortement des primes régionales qui évoluent constamment. Actuellement, les primes régionales sont d'application jusqu'au 31 mars 2018. Elles seront modifiées par la suite mais le régime futur n'est pas encore connu.



5. COLLABORATIONS EXTERNES

L'IEG a poursuivi sa démarche d'ouverture aux autres acteurs économiques et organismes relais œuvrant au service des entreprises et du développement territorial, de manière telle à amplifier la coopération quant aux compétences reconnues au niveau local.

Pour rappel, les objectifs fixés sont les suivants :

- établir des stratégies cohérentes ;
- renforcer notre crédibilité auprès des PME et des porteurs de projet ;
- diffuser un message clair et compréhensible en matière de développement régional ;
- parfaire notre connaissance du tissu économique et institutionnel ;
- construire des partenariats transversaux.

Les structures ci-après restent d'ailleurs associées aux démarches de l'IEG.

1. ACTE (Association des Collectivités Textiles Européennes)

Participation active de l'IEG à ce Réseau qui tend à étudier les effets et les répercussions de l'élargissement de l'Union Européenne sur l'avenir du secteur textile-habillement et activités connexes cuir & chaussures.

Assurant la Vice-Présidence pour la Belgique, l'IEG joue le rôle de coordinateur national, chef de file ou rapporteur des programmes d'actions développés par ses co-membres effectifs et membres adhérents.

Le 10.03.16, IEG, membre effectif, a accueilli ses partenaires pour un Comité Exécutif organisé à Mouscron. A cette occasion, la délégation a effectué la visite des manufactures de textiles techniques du Groupe SIOEN INDUSTRIES sises en ZAE.

Les 17, 18 et 19.10.17, nos représentants ont pris part à l'Assemblée Générale et au Comité Exécutif, à Lodz (P).

2. CHOQ asbl « Contribuons à une Wallonie picarde de qualité »

Fédérateur de forces vives depuis 1998, le CHOQ (ou Centre de Wallonie Picarde pour la Qualité), dont IEG est partenaire, se donne pour mission de contribuer activement à la prospérité socio-économique de la Wallonie Picarde en faisant émerger des projets innovants. Ces projets sont, du reste, développés suivant quatre axes de travail, dont la formation, l'emploi, la qualité et l'innovation.

Au titre de ces différents axes ont été ou sont portées des initiatives telles que notamment, les Forums de projets de Wallonie Picarde. Ces Forums ont pour objet de mettre à disposition des porteurs de projet, entreprises, associations, ..., une véritable vitrine du dynamisme de la Wallonie Picarde en termes de créativité et d'innovation, ainsi qu'un lieu d'échanges entre acteurs économiques, sociaux, culturels, politiques, ... de notre région. Basé sur un partenariat large et la volonté de diversifier les thèmes abordés, ce sont ainsi plus de 200 porteurs de projet qui ont présenté leurs actions et plus de 4.000 personnes qui se sont rencontrées lors des différentes éditions trimestrielles.



Entre autres activités également proposées et qui concernent la zone IEG, citons par ordre chronologique les mises en vitrine de la s.a. Smart Flow Europe (palettes et containers plastique), du Pôle ELEA, de la pisciculture ex-Vitafish (actuellement, Belgian Quality Fish), du site réaffecté du Risquons-tout, de l'ETA Le Trait d'Union, des s.a. Jarilux (accessoires de mode) et Dynatex (textiles de protection en fibre aramide), des Parc commercial Les Dauphins ou Centre d'interprétation Plugstreet, du Battlekart du Valemprez (circuit karting virtuel en réalité augmentée), de la s.a. Storme (torréfaction de cafés), mais aussi du Réseau COPERNI²C (un condensé d'expertise au service de l'innovation) et auquel IEG a adhéré dans le cadre de la mise en œuvre du P.O. FEDER Convergence.

3. Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie Picarde (CCIWaPi)

L'IEG détient un poste d'administrateur auprès de l'asbl avec laquelle elle développe des synergies dont :

Information et sensibilisation des entreprises au travers d'outils promotionnels et de communication,

- sa participation au Comité de rédaction du **magazine BUSINESS IN WAPI** : parution des numéros Sept.-Oct. 2016, Nov.-Déc. 2016, Jan.-Fév. 2017 ; Mars-Avril 2017, et Mai-Juin 2017 ; cc. Networking sachant que la mise en réseau ou maillage des acteurs du tissu économique constitue l'une des voies préconisées par IEG pour assurer le développement économique de son territoire,
- sa collaboration dans la mise sur pied des WAPITOURS : ces rencontres sont rapidement devenues des rendez-vous incontournables des dirigeants d'entreprise ; elles sont du reste des moments opportuns pour des informations stratégiques ciblées, voire la présentation de services d'accompagnement en matière d'aides publiques ou recherche d'infrastructures.

5. Wallonie Développement scrl

Entité juridique créée en 2005. Cette structure de concertation entre Agences Territoriales de Développement vise :

- à stimuler le rôle de relais qu'elles jouent entre Wallonie et communes wallonnes ;
- à améliorer l'efficacité des Agences Territoriales de Développement via :
 - l'échange d'expériences et la réflexion commune en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructures économiques, de stimulation économique, ... ;
 - la réalisation d'économies d'échelle par la standardisation de certaines pratiques.

Les principaux domaines d'intervention sont :

- l'animation territoriale, gestion du sol, infrastructures d'accueil et équipements ;
- l'animation économique : politique visant l'amélioration des services de soutien aux entreprises ;
- l'attractivité des investissements.



Ces domaines sont pris en charge par autant de commissions techniques auxquelles adhère l'IEG :

- Commission technique « Animation territoriale » ; Commission technique « Animation économique » ;
- Commission technique « Attractivité des investissements ».

6. Conseil de Développement de Wallonie Picarde (CDWP)

Instance consultative créée le 21.06.06, le CDWP a pour missions :

- d'être le lieu où se fédèrent les forces vives du territoire en vue de débattre des stratégies de développement régional ;
- de promouvoir la cohésion des initiatives prises par ses membres et l'adéquation avec les stratégies de développement régional dans le court, le moyen et le long terme ;
- de définir et d'impulser des projets qui pourront être portés par ses membres, de formuler des propositions ou recommandations sur toutes les questions relatives au développement durable de la Wallonie Picarde ;
- d'être le lieu où est esquissé puis coordonné le travail identitaire qui permettra à la Wallonie Picarde de faire émerger une image forte auprès de ses habitants et vis-à-vis de l'extérieur ;

et, en particulier,

- d'alimenter ainsi que d'orienter la démarche d'élaboration du Projet de territoire, du Plan de développement à court, moyen et long terme.

Dans ses réflexions, le Conseil de Développement de Wallonie Picarde (ou CDWP) intègre également l'ouverture aux territoires voisins, et tout particulièrement avec l'Eurométropole lilloise (en France) et le Courtrais.

L'IEG siège au CDWP, et participe activement dans les travaux de cette instance.

Hormis la promotion du territoire de la Wallonie Picarde, l'IEG s'est, en 2016-2017, investie tout spécialement dans les groupes de travail suivants :

- insertion de la Wallonie Picarde dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ;
- rapprochement avec Bruxelles ;
- architecture contemporaine ;
- le sport dans toutes ses composantes ;
- alliance Emploi-Environnement.



7. Wallonie Picarde asbl (ou Wapi 2025)

Le 05.06.08, l'IEG a pris la décision d'adhérer à cette asbl, laquelle a pour buts :

- de soutenir et d'accompagner le Conseil de Développement de Wallonie Picarde. Ce soutien et son accompagnement se traduisent notamment par :
 - l'apport d'un soutien logistique et organisationnel au bon fonctionnement du Conseil de Développement de Wallonie Picarde (CDWP) ;
 - l'animation technique, le suivi de la mise en œuvre des propositions du CDWP ;
 - l'étude de la mise en place d'une communauté de communes en Wallonie Picarde ;
- d'apporter une aide au montage de projets issus des recommandations du CDWP et/ou en application du Projet de territoire ;
- de contribuer aux travaux de prospective liés au Projet de territoire 2025 ;
- de coordonner la mise en œuvre de projets, lesquels sont menés en partenariat par les Intercommunales IPALLE, IEG et IDETA.

Quant au Projet de territoire mentionné ci-dessus, il trace le chemin que les acteurs concernés prennent ensemble pour construire une Wallonie Picarde ambitieuse, performante et gagnante.

8. Plateforme stratégique de développement économique de la région

Créée en 2010 à l'initiative de l'IEG, la Plateforme l'a été en collaboration avec le FOREM et les partenaires sociaux, dans le contexte des cellules de reconversion mises en place pour les entreprises en difficulté de notre zone. Ce groupe de travail se penche mensuellement sur l'actualité socio-économique régionale, et il réunit des représentants de l'IEG, des Syndicats, de la CCI, de l'UCM, de la Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation (Instance de Bassin Enseignement qualifiant - Formation - Emploi de Wallonie Picarde), ainsi que de Wapinvest et de l'asbl Wallonie Picarde (Wapi 2025).

9. Wapinvest s.a.

L'IEG dispose d'un mandat d'observateur au Conseil d'Administration de cette société d'investissement et de participation de Wallonie Picarde. Le représentant IEG a ainsi l'opportunité de prendre part à l'évaluation des dossiers introduits par les entreprises de sa zone.

10. Eurométropole

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (G.E.C.T.) également appelé « Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai », créé en 2007, rassemble les Gouvernements fédéral, wallon, flamand et de la communauté française ainsi que les députations des Provinces de Hainaut et de Flandre Occidentale du côté belge et l'Etat, le Conseil régional Hauts de France et le Conseil général du Nord du côté français.



Conformément aux statuts, Madame Martine Aubry, Maire de Lille a été élue Présidente du GECT pour un an le 19 Juillet 2016. Suite à la démission du Directeur général de l'Agence, un nouveau Directeur en la personne de Monsieur Loïc Delhuyenne a pris ses fonctions en date du 2 mai 2016.

L'actualisation des travaux du Groupe de travail parlementaire franco-belge initié par le préfet de Région des Hauts de France a fait l'objet d'un rapport publié mi 2017.

L'Intercommunale a poursuivi son investissement actif dans le suivi des travaux du GECT, particulièrement en ce qui concerne groupe de liaison, ainsi que sur les sujets économiques, d'emploi, de formation et d'enseignement, de mobilité et d'Aménagement du Territoire.

Dans le cadre du projet « Espace bleu eurométropolitain » une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au bureau Studio 16, Dirigé par l'Architecte - Urbaniste Paola Vigano. Dans le cadre de ce projet, trois summerschool ont été organisées en 2016-2017. Ils portaient sur « couloirs » (les voies navigables de l'Eurométropole), « les capillaires » (l'ensemble du réseau des voies d'eau inscrites à l'atlas des voies non-navigables et « les nappes » (les réserves d'eau souterraines, dans leurs dimensions qualitatives et quantitatives, ainsi que la question de leur recharge)).

Ce projet s'engage à représenter, améliorer et valoriser l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (L-K-T) à partir de l'eau, c'est-à-dire à partir de la ressource fondamentale pour la vie de ce territoire. Fédérateur pour l'Eurométropole, il sera mis en œuvre de manière transfrontalière et devrait générer des résultats au bénéfice des populations de ce territoire transfrontalier. L'Espace Bleu de l'Eurométropole est considéré comme un des grands chantiers du territoire, tant dans le cadre de la priorité apportée au développement durable qu'en matière d'information, de pédagogie et de participation des citoyens. L'interdisciplinarité et la capacité à traverser les échelles occupent une position centrale du fait du caractère éminemment transversal de l'eau. L'Eurométropole peut se mobiliser et se concrétiser localement à travers l'eau, trait commun du territoire.

Plusieurs évènements ont été organisés :

- 8 mars, visite énergie Pocheco, entreprise française engagée dans le Développement durable
- 14 mars, conférence SMART CITIES à EuraTechnologies
- 31 mars, rencontre eurométropolitaine de concertation sur le PLU de la MEL
- 30 juin, visite énergie à Kortrijk Weide
- 10 novembre, « L'Eurométropole s'engage en faveur du climat (COP23) »
- 17 novembre : rencontre thématique des Maires et Bourgmestres des villes et communes riveraines de la Lys
- 29 novembre, Etats généraux de la démocratie participative (rencontre des 4 Conseils de développement / FORUM)

En outre, l'Eurométropole est impliquée dans deux projets Interreg liés à l'emploi : Emploi sans frontières et Grenzeloos Competent

SECTEUR D'ACTIVITE A



5. Collaborations externes





6. IMMOBILIER

Ce secteur regroupe les opérations purement immobilières qui ne sont pas reprises dans les autres secteurs.

SONT REPRIS DANS CE SECTEUR :

- le hall sportif « la Maison de la pétanque » donné en location à l'asbl Pétanque Mouscronnoise ;
- le hall sportif rue d'Iseghem à Mouscron est loué à la Ville de Mouscron qui le sous-loue au club sportif « AIKIDO ».
- le hall sportif rue de Roulers à Mouscron, sera prochainement vendu à la société de logement de Mouscron ;
- Le Centre de jour et de nuit pour handicapés « L'Envol » à Mouscron ;
- Les parcs à conteneurs de déchets de Comines-Warneton et Mouscron, mis à disposition de l'Intercommunale « IPALLE ».
- Le Centre Culturel Marius Staquet à Mouscron, loué à la Ville de Mouscron où des travaux de réparation de la toiture sont en cours.



SECTEUR D'ACTIVITE B

SECTEUR B - Participations

ORES ASSETS

Fin d'année 2016, l'IEG a participé à l'augmentation du capital de l'Intercommunale ORES Assets pour un montant estimé de 420.000 € pour l'activité gaz. L'augmentation du capital pour l'activité électricité s'élevant, quant à elle, à 1.665 €.

Cette augmentation de capital a procuré à l'intercommunale un supplément de parts A de 16.901 parts A en gaz et 67 parts A en électricité.

Le 18 décembre 2014, le Conseil d'Administration a décidé d'approuver le projet de Memorandum of Understanding (MoU) entre ELECTRABEL, INTERMIXT ET ORES concernant la sortie Electrabel d'ORES Assets.

Ce MoU (MoU 2014) porte principalement sur l'avancement de la date du droit de put consenti à Electrabel pour sortir du capital d'ORES Assets, au 31/12/2016 au lieu du 31/12/2019.

Le prix des parts ORES Assets (25%) à racheter par les Pouvoirs publics wallons à Electrabel est fixé à 409,7 millions €, la part revenant à l'IEG s'élevant à 10,985 millions d'€ :

Nous avons tenu compte de la faiblesse historique des taux bancaires, du faible endettement du secteur B de l'intercommunale et de la différence favorable entre les taux de rémunération des parts R et les taux d'emprunt bancaire.

Il nous a semblé opportun financièrement de conserver les parts R pour les futures recapitalisations dans le capital d'ORES Assets.

Pour ces différentes raisons, notre intercommunale a défini la méthodologie de financement du rachat des parts d'Electrabel dans le secteur H d'ORES Assets (Secteur Mouscron), soit 10,985 millions d'€ de la manière suivante :

- Sur fonds propres : 10%
- Par emprunt : 90%, répartis comme suit :
 - Emprunt à annuité constante sur 15 ans : 70%
 - Emprunt bullet 5 ans : 15%
 - Emprunt bullet 7 ans : 15%

Enfin, il a été décidé, pour nous garantir des meilleurs taux, de passer un emprunt conjoint avec les autres intercommunales pures de financement réunies au sein du GIE IPFW.

En décembre 2017, l'intercommunale participera à l'augmentation de capital en achetant des parts A de l'activité électricité pour un montant de 190.007 € et des parts A du secteur commun-électricité pour un montant de 341.868 € et du secteur commun-gaz pour un montant de 178.252 €.



SECTEUR D'ACTIVITE B

Wind4Wallonia

Le nouveau cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Région wallonne, approuvé par le Gouvernement wallon le 21 février 2013 et modifié le 11 juillet 2013, contient les orientations propres à encadrer l'implantation des éoliennes d'une puissance supérieure à 100 kW en Wallonie.

Outre le maintien de la qualité de vie des citoyens, la préservation de la biodiversité et la participation citoyenne, le cadre de référence impose désormais aux développeurs d'ouvrir le capital de leurs projets à au moins 24,99% aux communes ou assimilées.

C'est dans ce contexte particulier que la société Electrabel a proposé fin 2013 aux intercommunales wallonnes (agences de développement économique et/ou pures de financement), via la plateforme de concertation des intercommunales de développement économique Wallonie Développement, de s'associer dans la société Wind4Wallonia pour financer, construire, réaliser, gérer, entretenir et exploiter les projets éoliens développés par Electrabel en Wallonie.

La structure du capital de Wind4Wallonia est établie selon la répartition suivante :

- 50% à Electrabel ;
- 50% aux 7 intercommunales ayant marqué un intérêt pour ce partenariat.

Le modèle de partenariat retenu permet d'une part, de générer d'importants revenus sur les investissements réalisés, et d'autre part, de limiter, autant que possible, l'exposition des intercommunales aux risques liés à ce type d'activité industrielle.

En effet, les risques de développement et de construction sont entièrement pris en charge par Electrabel.

En termes de risques économiques, force est de constater que ce modèle de partenariat repose sur des hypothèses dont la prudence permet de garantir un retour sur investissement pendant 20 ans. Parmi ces hypothèses, on retiendra surtout l'engagement d'Electrabel à fournir sa meilleure offre (sur 5 ans minimum) pour acheter les certificats verts et l'énergie produite sur les parcs éoliens exploités. Quant aux certificats verts octroyés au-delà de la période engageante d'Electrabel, ils sont valorisés, par prudence, au prix minimum de rachat garanti par Elia, soit 65,00 € par certificat.

En date du 18 décembre 2014, le Conseil d'Administration a décidé de prendre une participation dans le capital de la société Wind4Wallonia.

Deux projets ont déjà été portés à leur terme : Dour et Sterpenich.

A Dour, 2 éoliennes de 2,35 MW ont été érigées dans l'extension du parc éolien de Dour.

Sur le site de Sterpenich, 3 éoliennes de 2 MW ont été construites à la frontière luxembourgeoise, le long de la E411.

Pour ces deux projets, la phase de construction est à présent terminée et les éoliennes produisent de l'électricité depuis l'été 2016.



SECTEUR D'ACTIVITE B

Un troisième projet est en cours d'implantation depuis septembre 2017.

Il est situé sur le territoire de Modave : il s'agit de construire 4 éoliennes de 3,2 MW. Une cinquième éolienne citoyenne sera construite sur le même site mais sera exploitée par Eole Modave.

La mise en service devrait avoir lieu durant le 2^{ème} trimestre 2018.

Wind4Wallonia 2

La société Wind4Wallonia (W4W) a été initialement créée pour loger les projets éoliens de Dour et Sterpenich, les deux seuls permis libres de tout recours en août 2015.

Le financement bancaire de ces deux projets a eu lieu en mai 2016, avec les banques KBC et Belfius, au moyen d'un prêt bancaire sans recours, à savoir sans faculté pour les banques de se retourner contre les associés en cas de non-paiement par W4W.

Cette caractéristique de « non recours » implique l'octroi aux banques de nombreux droits en vue de les protéger du risque de non-remboursement du prêt. Parmi ces droits, W4W se voit dans l'obligation de solliciter l'accord des deux banques avant de signer le moindre document engageant, et ceci afin d'éviter que la société n'engage des coûts ou obligations qui pourraient mettre en péril le remboursement de la dette.

Cette obligation a pour conséquence de rendre le processus de développement de nouveaux projets éoliens très complexes : W4W ne peut pas signer de contrats d'options, d'offres de fournisseurs, de contrats de raccordement au réseau, ... sans obtenir l'accord des banques au préalable.

Ceci a pour conséquence de fortement complexifier et ralentir tout processus de développement.

Cette procédure a néanmoins été suivie pour intégrer le projet de Modave au sein de la structure W4W. Au vu des contraintes générées, il n'est pas réaliste de le reproduire pour les futurs projets.

Pour les futurs développements éoliens, il a été décidé de loger les projets dans une nouvelle société : Wind4Wallonia 2. Dès qu'un permis sera libre de tout recours, sa construction débutera sur fonds propres et W4W 2 ne lancera le processus de financement bancaire que lorsqu'elle aura atteint une taille critique (40-50 MW). Il sera présenté alors un dossier de financement complet aux banques, ce qui réduira fortement la durée cumulée (et donc les coûts) de Due Diligence, tandis que les parcs seront déjà en production et généreront donc déjà des revenus.

Cette solution aura également pour avantage de pouvoir travailler avec des banques différentes pour le financement de projets, et donc de pouvoir à chaque fois mettre les banques en concurrence les unes avec les autres pour obtenir de meilleures conditions financières.

Nous envisageons d'atteindre une taille critique de 40-50 MW en W4W 2.



EN CHIFFRES

EN CHIFFRES



EN CHIFFRES

SECTEUR EXPANSION ECONOMIQUE

CHARGES	PREVISIONNELS				REELS				
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013	
SECTEUR EXPANSION ECONOMIQUE									
Traitements	726 900,00	712 700,00	698 700,00	685 000,00	834 315,08	697 583,81	659 176,36	645 755,69	
Frais de gestion	1 273 500,00	1 248 500,00	1 224 000,00	1 200 000,00	1 227 938,16	1 292 857,43	1 087 723,14	1 429 564,35	
Provisions et réductions de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	
Terrains Z.A.E.									
Achat de terrains + équipement de Z.A.E.	2 650 000,00	2 400 000,00	1 365 000,00	1 250 000,00	1 996 319,30	1 654 406,51	2 457 093,36	5 184 712,79	
Frais financiers et d'entretien	235 000,00	245 000,00	265 000,00	295 000,00	321 511,02	297 434,38	410 485,63	478 434,45	
Equipements Z.A.E. à réaliser (Provisions)	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	3 240 500,00	
Bâtiments industriels									
-C.A.R.T.									
Frais de fonctionnement	347 800,00	341 000,00	334 400,00	330 500,00	279 613,25	327 834,70	261 397,49	320 427,86	
Frais financiers									
Amortissements	185 000,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00	174 938,81	173 989,06	210 206,13	335 843,59	
Réductions de valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00	50 000,00	0,00				
Hall Relais Risquons-Tout (Pavillons)									
Frais de fonctionnement	50 000,00	41 600,00	40 800,00	40 000,00	20 190,79	37 107,52	5 683,99	0,00	
Frais financiers						0,00	0,00		
Amortissements	160 500,00	123 000,00	85 500,00	82 000,00	84 370,21	70 776,14	67 913,46	52 874,32	
Maison des entreprises									
Frais de fonctionnement	33 100,00	32 400,00	31 800,00	31 200,00	28 601,21	25 725,23	26 687,86	35 956,23	
Provisions et réductions de valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
Amortissements	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 025,72	30 025,72	30 025,72	30 025,72	
Hall Relais Comines									
Frais de fonctionnement	13 400,00	13 100,00	12 800,00	12 500,00	6 536,57	12 571,14	8 764,53	0,00	
Frais financiers						0,00	0,00		
Amortissements	65 000,00	65 000,00	65 000,00	63 000,00	64 457,17	64 017,96	61 655,09	40 462,24	
Centre d'affaires IMPACT 1 et 2									
Frais de fonctionnement	41 400,00	40 600,00	39 800,00	39 500,00	38 982,56	39 013,19	41 601,22	38 887,69	
Provisions et réductions de valeur	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	26 842,60	32 800,79	0,00	6 000,00	
Amortissements	68 500,00	68 500,00	68 500,00	68 500,00	68 541,87	68 541,87	69 341,87	69 341,87	
Centre d'affaires IMPACT 3									
Frais de fonctionnement	41 300,00	41 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions et réductions de valeur	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Amortissements	45 700,00	45 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
-Autres bâtiments									
Frais de fonctionnement	168 000,00	140 000,00	82 200,00	86 000,00	60 733,26	80 594,33	83 386,38	56 726,19	
Frais financiers									
Amortissements	230 000,00	230 000,00	258 900,00	220 500,00	210 439,33	210 098,46	208 379,92	197 903,00	
Provisions et réductions de valeur	0,00	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Moins-values sur ventes bâtiments	0,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés									
Frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 730,09	
M.I.M.									
Frais de fonctionnement	168 500,00	165 200,00	161 900,00	185 000,00	120 560,86	158 731,63	150 426,88	297 982,89	
Frais financiers	417 400,00	435 700,00	450 700,00	474 000,00	480 291,56	481 833,24	511 613,34	601 694,22	
Amortissements	499 500,00	499 500,00	499 500,00	495 000,00	498 176,10	498 058,35	497 893,64	496 639,13	
Provisions et réductions de valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00	
Crèche St Achaire									
Déficit de l'asbl + frais divers	285 800,00	280 200,00	274 700,00	270 000,00	268 567,78	269 346,86	303 428,62	288 104,27	
Amortissements	71 100,00	71 100,00	71 100,00	70 800,00	71 070,87	71 070,87	71 070,87	71 016,89	
TOTAL CHARGES EXPANSION ECONOMIQUE	7 832 400,00	7 960 100,00	6 266 300,00	6 929 500,00	7 223 024,08	6 594 419,19	7 223 955,50	14 015 583,48	
RESULTATS SECTEUR EXPANSION ECONOMIQUE	2 288 500,00	1 657 600,00	1 709 700,00	3 541 500,00	1 008 647,98	4 074 543,29	8 313 083,83	1 727 159,11	



EN CHIFFRES

SECTEUR EXPANSION ECONOMIQUE

PRODUITS	PREVISIONNELS					REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013	
SECTEUR EXPANSION ECONOMIQUE									
Cotisations	697 400,00	683 700,00	670 300,00	680 000,00	667 258,80	657 187,40	653 622,96	645 610,56	
Récup charges financières et divers frais	647 900,00	668 900,00	690 900,00	750 500,00	704 040,81	713 907,52	736 822,33	755 785,73	
Subventions	121 000,00	118 500,00	116 500,00	175 000,00	88 317,11	114 314,40	205 412,74	194 481,65	
Terrains Z.A.E.									
Vente de terrains	4 500 000,00	4 200 000,00	3 900 000,00	6 700 000,00	4 823 401,52	7 347 498,00	4 061 928,00	6 610 488,50	
Subsides d'exploitation	150 000,00	200 000,00	250 000,00	150 000,00	90 851,30	0,00	6 845 595,23	1 142 116,73	
Utilisation des provisions et réductions de valeur	1 925 000,00	1 850 000,00	600 000,00	160 000,00	94 200,00	158 000,00	1 518 000,00	4 880 000,00	
Bâtiments industriels									
-C.A.R.T.									
Mise à disposition cellules	364 400,00	357 100,00	350 100,00	347 500,00	340 480,43	343 160,70	360 862,69	358 533,61	
Récupération de frais	172 500,00	169 100,00	165 800,00	162 500,00	167 443,62	169 253,71	142 701,73	162 935,98	
Primes en capital	45 500,00	45 500,00	45 500,00	45 500,00	45 481,47	45 481,47	45 481,47	45 481,47	
Hall Relais Risquons-Tout (Pavillons)									
Mise à disposition cellules	180 000,00	152 900,00	149 900,00	147 000,00	123 226,18	26 288,25	0,00	0,00	
Récupération de frais	30 100,00	25 600,00	25 100,00	24 600,00	28 536,92	0,00	137,60	0,00	
Primes en capital	76 800,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00	16 875,00	16 875,00	16 875,00	16 875,00	
Maison des entreprises									
Mise à disposition cellules	44 900,00	44 100,00	43 200,00	42 400,00	43 013,55	39 960,65	38 870,97	36 992,04	
Récupération de frais	12 600,00	12 400,00	12 200,00	12 000,00	11 227,29	8 832,54	15 245,43	10 704,19	
Primes en capital									
Hall Relais Comines									
Mise à disposition cellules	57 600,00	56 500,00	55 400,00	53 200,00	52 290,00	54 330,00	13 072,50	0,00	
Récupération de frais	3 300,00	3 200,00	3 100,00	2 900,00	4 080,00	2 969,19	0,00	0,00	
Primes en capital	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	16 875,00	16 875,00	
Centre d'affaires IMPACT 1 et 2									
Mise à disposition cellules	82 900,00	81 300,00	79 700,00	107 600,00	64 495,79	78 125,16	98 674,91	113 772,20	
Récupération de frais	26 100,00	25 600,00	25 100,00	36 000,00	20 700,84	24 523,56	30 541,82	32 112,75	
Primes en capital	24 200,00	24 200,00	24 200,00	24 200,00	24 249,75	24 249,75	24 249,75	24 249,75	
Centre d'affaires IMPACT 3									
Mise à disposition cellules	71 700,00	71 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Récupération de frais	24 000,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Primes en capital	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
-Autres bâtiments									
Mise à disposition cellules	280 000,00	240 000,00	184 300,00	285 000,00	242 863,46	301 518,15	254 141,96	185 212,83	
Récupération de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Primes en capital	30 000,00	30 000,00	16 000,00	6 700,00	6 673,23	0,00	0,00	0,00	
Utilisation de provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés									
Recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	527,50	
M.I.M.									
Mise à disposition cellules	280 000,00	247 200,00	301 100,00	297 500,00	313 668,88	295 147,24	255 629,38	288 831,71	
Produits divers	24 100,00	23 600,00	23 100,00	18 000,00	23 171,85	22 643,88	7 836,91	30 683,25	
Crèche St Achaire									
Primes en capital	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00	
Loyer	158 900,00	155 800,00	152 700,00	151 100,00	160 124,26	149 695,91	156 960,95	152 972,14	
TOTAL PRODUITS EXPANSION ECONOMIQUE	10 120 900,00	9 617 700,00	7 976 000,00	10 471 000,00	8 231 672,06	10 668 962,48	15 537 039,33	15 742 742,59	



EN CHIFFRES

SECTEUR LOISIRS

CHARGES	PREVISIONNELS				REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013
SECTEUR LOISIRS								
1. Piscine Les Dauphins								
Frais de fonctionnement et équipements	720 800,00	706 700,00	692 800,00	700 500,00	648 583,55	679 209,61	673 171,83	730 092,56
Taxe région wallonne	86 500,00	86 000,00	85 500,00	85 000,00	106 075,60	84 426,85	135 690,67	75 500,00
Charges du personnel	1 839 500,00	1 803 400,00	1 768 000,00	1 750 500,00	1 750 909,67	1 733 294,67	1 806 860,08	1 826 266,21
Frais financiers	33 500,00	33 000,00	32 500,00	33 500,00	29 403,91	31 572,91	33 411,04	36 239,87
Amortissements	284 500,00	284 500,00	284 500,00	349 500,00	347 596,97	345 555,51	349 265,88	344 659,50
Charges non récurrentes						0,00	5 149 999,39	
TOTAL DES CHARGES	2 964 800,00	2 913 600,00	2 863 300,00	2 919 000,00	2 882 569,70	2 874 059,55	8 148 398,89	3 012 758,14
2. Centre Flipper								
Frais de fonctionnement	20 500,00	19 900,00	19 400,00	39 100,00	45 324,82	61 466,16	74 430,04	106 137,47
Charges du personnel	0,00	0,00	0,00	36 900,00	40 806,71	86 816,30	113 970,08	143 786,26
Frais financiers	6 300,00	6 800,00	7 300,00	9 500,00	7 288,75	7 807,78	8 305,62	8 783,14
Amortissements	38 500,00	38 500,00	38 500,00	36 300,00	40 061,00	38 465,09	56 056,57	54 402,04
TOTAL DES CHARGES	65 300,00	65 200,00	65 200,00	121 800,00	133 481,28	194 555,33	252 762,31	313 108,91
3. Centre Equestre Dottignies								
Frais de fonctionnement et équipements	180 300,00	176 700,00	173 200,00	170 500,00	181 575,46	166 502,30	211 259,06	221 800,76
Charges du personnel	179 700,00	176 200,00	172 700,00	169 300,00	176 546,94	174 418,29	162 812,64	188 908,25
Amortissements	120 500,00	120 500,00	98 500,00	98 500,00	100 851,36	98 510,19	97 744,92	98 930,85
TOTAL DES CHARGES	480 500,00	473 400,00	444 400,00	438 300,00	458 973,76	439 430,78	471 816,62	509 639,86
4. Piscine Aqualys								
Frais de fonctionnement et équipements	239 900,00	235 100,00	230 400,00	240 200,00	228 708,41	237 833,03	245 911,16	299 862,81
Taxe région wallonne	17 500,00	17 000,00	16 500,00	16 000,00	7 768,03	16 000,00	18 104,91	17 103,43
Charges du personnel	471 100,00	461 800,00	452 700,00	443 800,00	414 517,40	446 034,34	450 146,36	452 000,08
Frais financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements	40 500,00	40 500,00	40 500,00	34 500,00	33 915,57	33 759,01	37 877,54	36 092,54
TOTAL DES CHARGES	769 000,00	754 400,00	740 100,00	734 500,00	684 909,41	733 626,38	752 039,97	805 058,86
5. Complexe sportif de la barrière Leclercq								
Frais de fonctionnement et équipements	452 200,00	443 300,00	434 600,00	436 500,00	413 531,98	426 087,47	417 346,44	414 698,99
Charges de personnel	52 800,00	51 800,00	50 800,00	52 300,00	48 960,80	48 837,18	47 760,40	47 930,31
Frais financiers	79 100,00	83 600,00	88 100,00	93 300,00	83 256,83	92 552,22	101 095,36	120 225,09
Amortissements	85 500,00	85 500,00	85 500,00	85 500,00	85 087,70	85 087,70	85 087,71	86 581,81
TOTAL DES CHARGES	669 600,00	664 200,00	659 000,00	667 600,00	630 837,31	652 564,57	651 289,91	669 436,20
TOTAL CHARGES SECTEUR LOISIRS	4 949 200,00	4 870 800,00	4 772 000,00	4 881 200,00	4 790 771,46	4 894 236,61	10 276 307,70	5 310 001,97
RESULTATS SECTEUR LOISIRS	-2 697 400,00	-2 635 400,00	-2 557 400,00	-2 685 800,00	-2 562 551,39	-2 573 908,90	-5 231 958,01	-3 163 271,47



EN CHIFFRES

SECTEUR LOISIRS

PRODUITS	PREVISIONNELS				REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013
SECTEUR LOISIRS								
1. Piscine Les Dauphins								
Entrées	874 500,00	869 500,00	864 500,00	863 500,00	837 843,76	847 551,00	876 147,08	812 653,85
Jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Boutique et divers	14 500,00	14 200,00	13 900,00	10 500,00	13 248,54	13 670,59	9 867,32	45 987,54
Cellules commerciales	45 700,00	44 800,00	43 900,00	42 500,00	79 718,70	43 009,02	41 327,76	51 279,76
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subsides en capital	143 100,00	143 100,00	143 100,00	143 100,00	143 131,21	143 131,21	143 131,21	143 131,21
Cotisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits non récurrents						0,00	2 501 101,35	
TOTAL DES PRODUITS	1 077 800,00	1 071 600,00	1 065 400,00	1 059 600,00	1 073 942,21	1 047 361,82	3 571 574,72	1 053 052,36
2. Centre Flipper								
Entrées	0,00	0,00	0,00	13 200,00	13 589,23	98 369,72	128 559,81	159 500,02
Cafétéria	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 793,45	59 507,57	69 547,57
Mise à disposition cellules	48 000,00	48 000,00	48 000,00	31 400,00	30 183,11			
Récupération de frais	18 000,00	18 000,00	18 000,00	12 000,00	11 236,42			
TOTAL DES PRODUITS	66 000,00	66 000,00	66 000,00	56 600,00	55 008,76	127 163,17	188 067,38	229 047,59
3. Centre Equestre Dottignies								
Pensions des chevaux	188 200,00	184 500,00	180 800,00	171 000,00	189 402,56	177 215,81	181 410,17	168 100,05
Recettes diverses	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	65 628,51	116 251,86	58 320,09	76 344,91
Subsides en capital	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	272 200,00	268 500,00	255 800,00	246 000,00	255 031,07	293 467,67	239 730,26	244 444,96
4. Piscine Aqualys								
Entrées	223 200,00	218 800,00	214 500,00	216 500,00	211 491,32	210 334,82	209 090,06	193 915,76
Cafétéria et distributeurs	54 500,00	53 400,00	52 300,00	51 800,00	53 723,79	51 255,98	52 303,50	49 379,30
Boutique et divers	27 200,00	26 900,00	21 600,00	16 500,00	15 559,97	16 265,47	16 343,70	22 301,31
Participation ville de comines et divers	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	650 000,00	250 000,00
Subsides en capital	9 100,00	9 100,00	18 600,00	29 400,00	32 062,40	29 419,78	32 489,17	21 015,10
TOTAL DES PRODUITS	764 000,00	758 200,00	757 000,00	764 200,00	762 837,48	757 276,05	960 226,43	536 611,47
5. Complexe sportif de la barrière Leclercq								
Location	34 900,00	34 200,00	33 500,00	33 100,00	34 201,77	32 851,94	48 829,20	49 983,72
Subsides en capital + divers	36 900,00	36 900,00	36 900,00	35 900,00	47 198,78	62 207,06	35 921,70	33 590,40
TOTAL DES PRODUITS	71 800,00	71 100,00	70 400,00	69 000,00	81 400,55	95 059,00	84 750,90	83 574,12
TOTAL PRODUITS SECTEUR LOISIRS	2 251 800,00	2 235 400,00	2 214 600,00	2 195 400,00	2 228 220,07	2 320 327,71	5 044 349,69	2 146 730,50



EN CHIFFRES

SECTEUR IMMOBILIER

CHARGES	PREVISIONNELS				REELS				
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013	
SECTEUR IMMOBILIER									
1. Logements									
Frais assurances et amort.	13 100,00	12 900,00	12 700,00	20 500,00	15 010,09	20 358,12	20 771,25	26 352,19	
Entretiens									
TOTAL DES CHARGES	13 100,00	12 900,00	12 700,00	20 500,00	15 010,09	20 358,12	20 771,25	26 352,19	
2. Bâtiments sportifs									
Frais de fonctionnement et équipements	38 200,00	37 400,00	36 700,00	36 400,00	29 565,68	36 009,23	39 928,53	96 104,28	
Charges financières	52 500,00	57 500,00	62 500,00	70 200,00	54 165,89	69 859,26	89 705,20	106 342,71	
Amortissements	400 000,00	400 000,00	372 600,00	372 600,00	370 606,59	461 717,34	460 921,06	447 303,35	
Assurances + divers travaux	283 500,00	277 900,00	272 500,00	267 200,00	258 931,54	265 508,57	256 826,58	237 380,43	
Provisions et réductions de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	413 000,00	0,00	43 700,00	
Moins-values sur ventes bâtiments	0,00	0,00	0,00	413 000,00	413 027,51	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES CHARGES	774 200,00	772 800,00	744 300,00	1 159 400,00	1 126 297,21	1 246 094,40	847 381,37	930 830,77	
3. Bâtiments culturels									
Frais d'entretien	41 300,00	40 500,00	175 500,00	39 700,00	29 607,35	38 934,36	44 100,84	33 888,12	
Charges d'emprunts	27 000,00	39 700,00	51 200,00	62 500,00	62 565,28	73 227,77	83 345,62	92 946,63	
Amortissements	280 000,00	280 000,00	280 000,00	221 500,00	232 418,52	220 662,53	209 937,36	188 260,47	
TOTAL DES CHARGES	348 300,00	360 200,00	506 700,00	323 700,00	324 591,15	332 824,66	337 383,82	315 095,22	
4. Bâtiments divers									
Frais divers	18 100,00	17 700,00	17 300,00	17 000,00	5 043,27	16 469,06	16 256,79	16 838,86	
Charges financières	18 500,00	19 800,00	21 500,00	23 900,00	19 426,41	22 597,33	29 605,48	35 279,62	
Amortissements	253 500,00	253 500,00	253 500,00	253 500,00	251 716,87	236 092,90	233 758,62	216 006,94	
TOTAL DES CHARGES	290 100,00	291 000,00	292 300,00	294 400,00	276 186,55	275 159,29	279 620,89	268 125,42	
TOTAL CHARGES SECTEUR IMMOBILIER	1 425 700,00	1 436 900,00	1 556 000,00	1 798 000,00	1 742 085,00	1 874 436,47	1 485 157,33	1 540 403,60	
RESULTATS SECTEUR IMMOBILIER	733 700,00	694 000,00	537 100,00	681 200,00	763 802,62	166 708,72	607 946,30	1 134 667,45	



EN CHIFFRES

SECTEUR IMMOBILIER

PRODUITS	PREVISIONNELS				REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013
SECTEUR IMMOBILIER								
1. Logements								
Loyers et récup frais	48 800,00	47 800,00	46 800,00	45 900,00	46 013,95	45 902,28	55 585,07	50 161,54
Utilisation des provisions								0,00
Plus-values sur ventes bâtiments			0,00		46 103,31	0,00	0,00	549 153,86
TOTAL DES PRODUITS	48 800,00	47 800,00	46 800,00	45 900,00	92 117,26	45 902,28	55 585,07	599 315,40
2. Bâtiments sportifs								
Locations	135 000,00	130 000,00	114 700,00	112 500,00	107 956,74	110 334,95	107 560,12	63 777,85
Récupération de frais + intérêts	53 500,00	58 500,00	63 500,00	68 400,00	54 266,42	70 089,31	90 416,40	107 004,82
Quote-part subsides en capital	281 300,00	281 300,00	281 300,00	280 300,00	281 265,65	281 265,65	281 265,65	280 362,85
Utilisation de provisions	0,00	0,00	0,00	413 000,00	413 000,00	0,00	0,00	47 500,00
TOTAL DES PRODUITS	469 800,00	469 800,00	459 500,00	874 200,00	856 488,81	461 689,91	479 242,17	498 645,52
3. Bâtiments culturels								
Location Ville de Mouscron	1 465 000,00	1 435 000,00	1 405 000,00	1 375 000,00	1 377 789,07	1 350 909,96	1 368 625,20	1 355 478,00
Divers								
Utilisation des provisions								
TOTAL DES PRODUITS	1 461 800,00	1 433 100,00	1 405 000,00	1 375 000,00	1 377 789,07	1 350 909,96	1 368 625,20	1 355 478,00
4. Bâtiments divers								
Récupération frais et location	3 000,00	2 900,00	2 800,00	2 700,00	2 543,27	2 522,91	2 522,91	28 829,71
Récupération charges financières	18 500,00	19 800,00	21 500,00	23 900,00	19 426,41	22 597,33	29 605,48	35 279,62
Quote-part subsides en capital	157 500,00	157 500,00	157 500,00	157 500,00	157 522,80	157 522,80	157 522,80	157 522,80
TOTAL DES PRODUITS	179 000,00	180 200,00	181 800,00	184 100,00	179 492,48	182 643,04	189 651,19	221 632,13
TOTAL PRODUITS SECTEUR IMMOBILIER	2 159 400,00	2 130 900,00	2 093 100,00	2 479 200,00	2 505 887,62	2 041 145,19	2 093 103,63	2 675 071,05



EN CHIFFRES

SECTEUR EAU

CHARGES	PREVISIONNELS				REELS				
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013	
SECTEUR EAU									
Frais d'exploitation	1 307 900,00	1 282 300,00	1 257 100,00	1 244 700,00	1 204 592,79	1 232 404,28	1 293 524,89	1 215 412,67	
Charge du personnel	1 903 800,00	1 866 500,00	1 829 900,00	1 794 100,00	1 741 751,31	1 766 338,18	1 760 064,48	1 692 645,88	
Amortissements	1 035 000,00	1 035 000,00	1 035 000,00	1 035 000,00	1 015 808,37	994 642,40	1 022 089,00	981 934,58	
Frais financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 968,80	53 937,60	80 906,40	
Provisions et réductions de valeur	485 000,00	480 000,00	470 000,00	490 000,00	360 000,00	490 000,00	470 000,00	460 000,00	
Rémunération de la SPGE	4 987 500,00	4 889 800,00	4 794 000,00	4 700 000,00	4 622 511,50	4 022 928,26	3 657 000,00	3 539 000,00	
TOTAL GENERAL SECTEUR EAU	9 719 200,00	9 553 600,00	9 386 000,00	9 263 800,00	8 944 663,97	8 533 281,92	8 256 615,97	7 969 899,53	
RESULTATS SECTEUR EAU	785 200,00	745 900,00	808 900,00	427 700,00	2 304 604,13	2 492 738,63	1 981 303,32	1 695 521,03	

SECTEUR CONSEILS ET ETUDES

CHARGES	PREVISIONNELS				REELS				
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013	
SECTEUR CONSEILS ET ETUDES									
Guichet de l'énergie									
informatique et gestion sociétés tierces	346 900,00	340 100,00	333 400,00	346 400,00	345 105,15	363 513,16	666 701,36	566 320,11	
Laboratoire SHA									
Achat matériel et produits	68 800,00	67 400,00	66 100,00	52 500,00	77 764,09	64 824,45	76 630,95	66 115,74	
Charges du personnel	326 500,00	320 100,00	313 800,00	307 700,00	307 879,69	301 629,24	465 376,25	439 839,63	
Frais de fonctionnement	161 900,00	158 800,00	155 600,00	152 500,00	168 498,07	147 427,22	150 019,88	145 545,69	
Amortissements	37 800,00	37 800,00	37 800,00	37 800,00	37 960,97	37 796,41	37 511,70	39 501,70	
TOTAL DES CHARGES	595 000,00	584 100,00	573 300,00	550 500,00	592 102,82	551 677,32	729 538,78	691 002,76	
TOTAL CHARGES SECTEUR CONSEILS-ETUDES	941 900,00	924 200,00	906 700,00	896 900,00	937 207,97	915 190,48	1 396 240,14	1 257 322,87	
RESULTATS SECTEUR CONSEILS ETUDES	-338 700,00	-331 800,00	-324 400,00	-370 400,00	-328 843,71	-389 121,66	-461 507,76	-473 922,12	



EN CHIFFRES

SECTEUR EAU

PRODUITS	PREVISIONNELS				REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013
SECTEUR EAU								
Facturation eau (base CVD)	5 123 600,00	5 023 100,00	5 021 100,00	4 828 000,00	4 898 833,14	5 033 490,27	4 793 261,30	4 677 953,29
Facturation assainissement (base CVA)	4 785 800,00	4 692 000,00	4 600 000,00	4 000 000,00	4 061 777,27	3 786 690,96	3 505 881,07	3 240 965,12
Eau en compteur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SWDE	383 100,00	375 600,00	368 200,00	361 000,00	308 655,20	546 672,92	294 666,76	378 718,10
Autres facturations	161 900,00	158 800,00	155 600,00	152 500,00	191 360,28	196 082,42	155 463,37	187 609,16
Utilisation des provisions et divers	50 000,00	50 000,00	50 000,00	350 000,00	1 788 642,21	1 463 083,98	1 488 646,79	1 180 174,89
TOTAL PRODUITS SECTEUR EAU	10 504 400,00	10 299 500,00	10 194 900,00	9 691 500,00	11 249 268,10	11 026 020,55	10 237 919,29	9 665 420,56

SECTEUR CONSEILS ET ETUDES

PRODUITS	PREVISIONNELS				REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013
SECTEUR CONSEILS ET ETUDES								
Guichet de l'énergie								
informatique et gestion sociétés tierces	237 100,00	232 500,00	228 500,00	241 500,00	250 421,55	228 223,93	607 605,19	500 842,05
Laboratoire SHA								
Facturation	366 100,00	359 900,00	353 800,00	285 000,00	357 942,71	297 844,89	327 127,19	282 558,70
Recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	366 100,00	359 900,00	353 800,00	285 000,00	357 942,71	297 844,89	327 127,19	282 558,70
TOTAL PRODUITS SECTEUR CONSEILS-ETUDES	603 200,00	592 400,00	582 300,00	526 500,00	608 364,26	526 068,82	934 732,38	783 400,75

PREVISIONNELS

SECTEUR A	PREVISIONNELS				REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	25 639 700,00	24 875 900,00	23 060 900,00	25 363 600,00	24 823 412,11	26 582 524,75	33 847 144,32	31 013 365,45
TOTAL GENERAL DES CHARGES	24 868 400,00	24 745 600,00	22 887 000,00	23 769 400,00	23 637 752,48	22 811 564,67	28 638 276,64	30 093 211,45
RESULTATS SECTEUR A (AVANT IMPÔTS)	771 300,00	130 300,00	173 900,00	1 594 200,00	1 185 659,63	3 770 960,08	5 208 867,68	920 154,00
TRANSFERTS RESERVES IMMUNISEES	0,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00	744 000,00	0,00	0,00
IMPOTS SUR LE RESULTAT	228 000,00	38 500,00	59 000,00	541 500,00	238 365,29	849 504,06	0,00	0,00
RESULTATS SECTEUR A (APRES IMPÔTS)	543 300,00	91 800,00	114 900,00	742 700,00	637 294,34	2 177 456,02	5 208 867,68	920 154,00



EN CHIFFRES

SECTEUR PARTICIPATION – SECTEUR B

CHARGES	PREVISIONNELS				REELS				
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013	
SECTEUR PARTICIPATIONS - SECTEUR B									
Charges d'exploitation	215 500,00	212 500,00	207 900,00	205 800,00	191 985,62	399 462,87	350 722,61	724 519,01	
Charges financières	94 000,00	99 500,00	104 500,00	700,00	67,15	700,22	2 694,06	9 675,98	
Charges financières non récurrentes					850 000,00				
Impôts	58 500,00	56 500,00	54 000,00	75 000,00	70 993,82	73 702,90	25 631,06	7 646,68	
TOTAL CHARGES SECTEUR PARTICIPATIONS	368 000,00	368 500,00	366 400,00	281 500,00	1 113 046,59	473 865,99	379 047,73	741 841,67	
RESULTATS SECTEUR PARTICIPATIONS	1 496 500,00	1 494 500,00	1 495 100,00	1 329 500,00	668 216,77	2 889 008,94	3 673 310,70	5 965 537,22	



EN CHIFFRES

SECTEUR PARTICIPATION – SECTEUR B

PRODUITS	PREVISIONNELS				REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013
SECTEUR PARTICIPATIONS - SECTEUR B								
Cotisations								
Redevance de voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27,94	2 331 743,83	3 267 607,82
Dividendes	1 835 000,00	1 832 500,00	1 830 000,00	1 580 000,00	1 753 527,26	1 491 921,03	1 699 888,85	3 333 260,54
Produits financiers	29 500,00	30 500,00	31 500,00	31 000,00	27 736,10	152 519,51	20 725,75	106 510,53
Produits non récurrents	0,00	0,00	0,00	0,00		1 718 406,45	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS SECTEUR PARTICIPATIONS	1 864 500,00	1 863 000,00	1 861 500,00	1 611 000,00	1 781 263,36	3 362 874,93	4 052 358,43	6 707 378,89

SECTEUR A + SECTEUR B

I.E.G. (SECTEURS A + B)	PREVISIONNELS				REELS			
	2019	2018	2017	2016	2016	2015	2014	2013
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	27 504 200,00	26 738 900,00	24 922 400,00	26 974 600,00	26 604 675,47	29 945 399,68	37 899 502,75	37 720 744,34
TOTAL GENERAL DES CHARGES	25 177 900,00	25 057 600,00	23 199 400,00	23 975 900,00	24 679 805,25	23 211 727,76	28 991 693,31	30 827 406,44
RESULTATS (AVANT IMPÔTS)	2 326 300,00	1 681 300,00	1 723 000,00	2 998 700,00	1 924 870,22	6 733 671,92	8 907 809,44	6 893 337,90
TRANSFERTS RESERVES IMMUNISEES	0,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00	744 000,00	0,00	0,00
IMPOTS SUR LE RESULTAT	286 500,00	95 000,00	113 000,00	616 500,00	309 359,11	923 206,96	25 631,06	7 646,68
RESULTATS (APRES IMPÔTS)	2 039 800,00	1 586 300,00	1 610 000,00	2 072 200,00	1 305 511,11	5 066 464,96	8 882 178,38	6 885 691,22



EN CHIFFRES

Commentaires sur les chiffres

Ci-après, nous reprenons les chiffres adoptés par l'Assemblée Générale du 23 décembre 2016 concernant les prévisions pour les années 2017 à 2019. Nous insérons les comptes approuvés pour les années 2013 à 2016 en regard des prévisions 2016.

Pour cette évaluation du plan stratégique, certains changements ont été apportés aux prévisions 2017-2018-2019, comme suit :

1. Secteur Expansion économique :

• Charges :

- Terrains Z.A.E. – Achats de terrains + équipement de Z.A.E. :
chiffre porté de 2.200.000,00 € à 2.400.000,00 € pour 2018
chiffre porté de 2.250.000,00 € à 2.650.000,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

- Hall Relais Risquons-Tout – Frais de fonctionnement :
chiffre porté de 42.400,00 € à 50.000,00 € pour 2019
Commentaire : réévaluation sur base des nouveaux investissements 2018-2019

- Hall Relais Risquons-Tout – Amortissements :
chiffre porté de 85.500,00 € à 123.000,00 € pour 2018
chiffre porté de 85.500,00 € à 160.500,00 € pour 2019
Commentaire : réévaluation sur base des nouveaux investissements 2018-2019

- Centre d'affaires IMPACT 3 – Frais de fonctionnement :
chiffre porté de 20.700,00 € à 0,00 € pour 2017
Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

- Centre d'affaires IMPACT 3 – Provisions et réductions de valeur :
chiffre porté de 2.000,00 € à 0,00 € pour 2017
Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

- Centre d'affaires IMPACT 3 – Amortissements :
chiffre porté de 22.900,00 € à 0,00 € pour 2017
Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

- Autres bâtiments – Frais de fonctionnement :
chiffre porté de 83.800,00 € à 140.000,00 € pour 2018
chiffre porté de 85.500,00 € à 168.000,00 € pour 2019
Commentaire : réévaluation sur base des nouveaux investissements 2018-2019



EN CHIFFRES

- Autres bâtiments – Amortissements :

chiffre porté de 220.500,00 € à 258.900,00 € pour 2017

chiffre porté de 220.500,00 € à 230.000,00 € pour 2018

chiffre porté de 220.500,00 € à 230.000,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base des nouveaux investissements 2017->2019

- Autres bâtiments – Moins-values sur ventes bâtiments :

chiffre porté de 750.000,00 € à 0,00 € pour 2017

chiffre porté de 0,00 € à 480.000,00 € pour 2018

Commentaire : réévaluation sur base des ventes d'investissements prévus

- Produits :

- Terrains Z.A.E. – Vente de terrains :

chiffre porté de 3.800.000,00 € à 4.200.000,00 € pour 2018

chiffre porté de 3.700.000,00 € à 4.500.000,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

et de la continuité sur la période 2018 – 2019

- Terrains Z.A.E. – Utilisation des provisions et réductions de valeur :

chiffre porté de 1.015.000,00 € à 600.000,00 € pour 2017

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

- Hall Relais Risquons-Tout – Mise à disposition cellules :

chiffre porté de 155.900,00 € à 180.000,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base de l'occupation revue pour 2019

- Hall Relais Risquons-Tout – Récupération de frais :

chiffre porté de 26.100,00 € à 30.100,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base de l'occupation revue pour 2019

- Hall Relais Risquons-Tout – Primes en capital :

chiffre porté de 16.800,00 € à 76.800,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base de la subsideation prévue pour 2019

- Centre d'affaires IMPACT 3 – Mise à disposition cellules :

chiffre porté de 35.900,00 € à 0,00 € pour 2017

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

- Centre d'affaires IMPACT 3 – Récupération de frais :

chiffre porté de 12.000,00 € à 0,00 € pour 2017

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

- Centre d'affaires IMPACT 3 – Primes en capital :

chiffre porté de 7.500,00 € à 0,00 € pour 2017

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017



EN CHIFFRES

- Autres bâtiments – Mise à disposition cellules :
 chiffre porté de 128.800,00 € à 240.000,00 € pour 2018
 chiffre porté de 135.100,00 € à 280.000,00 € pour 2019
Commentaire : réévaluation sur base de l'occupation revue pour 2018-2019

- Autres bâtiments – Primes en capital :
 chiffre porté de 6.700,00 € à 16.000,00 € pour 2017
 chiffre porté de 6.700,00 € à 30.000,00 € pour 2018
 chiffre porté de 6.700,00 € à 30.000,00 € pour 2019
*Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017
 et de la continuité sur la période 2018 - 2019*

- Autres bâtiments – Utilisation de provisions :
 chiffre porté de 750.000,00 € à 0,00 € pour 2017
Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

2. Secteur Loisirs :

- Produits :
 - Centre Equestre Dottignies – Subsidés en capital :
 chiffre porté de 18.100,00 € à 9.000,00 € pour 2018
 chiffre porté de 18.100,00 € à 9.000,00 € pour 2019
Commentaire : réévaluation sur base de la subside prévue pour 2018-2019

3. Secteur Immobilier :

- Charges :
 - Bâtiments sportifs – Amortissements :
 chiffre porté de 372.600,00 € à 400.000,00 € pour 2018
 chiffre porté de 372.600,00 € à 400.000,00 € pour 2019
Commentaire : réévaluation sur base des nouveaux investissements 2018-2019
- Produits :
 - Logements – Plus-values sur ventes bâtiments :
 chiffre porté de 50.000,00 € à 0,00 € pour 2017
Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2016
 - Bâtiments sportifs – Locations :
 chiffre porté de 116.900,00 € à 130.000,00 € pour 2018
 chiffre porté de 119.200,00 € à 135.000,00 € pour 2019
Commentaire : réévaluation sur base de l'occupation revue pour 2018-2019



EN CHIFFRES

4. Secteur Eau :

- Charges :

- Provisions et réductions de valeur :

chiffre porté de 525.000,00 € à 470.000,00 € pour 2017

chiffre porté de 535.000,00 € à 480.000,00 € pour 2018

chiffre porté de 540.000,00 € à 485.000,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

et de la continuité sur la période 2018 – 2019

5. Secteur Conseils et Etudes :

- Produits :

- SHA – Facturation :

chiffre porté de 303.800,00 € à 353.800,00 € pour 2017

chiffre porté de 309.900,00 € à 359.900,00 € pour 2018

chiffre porté de 316.100,00 € à 366.100,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

et de la continuité sur la période 2018 - 2019

6. Secteur Participations :

- Charges :

- Charges financières :

chiffre porté de 79.700,00 € à 104.500,00 € pour 2017

chiffre porté de 75.300,00 € à 99.500,00 € pour 2018

chiffre porté de 71.000,00 € à 94.000,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

et de la continuité sur la période 2018 – 2019

- Impôts :

chiffre porté de 64.000,00 € à 54.000,00 € pour 2017

chiffre porté de 66.500,00 € à 56.500,00 € pour 2018

chiffre porté de 68.500,00 € à 58.500,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

et de la continuité sur la période 2018 – 2019

- Produits :

- Dividendes :

chiffre porté de 1.629.800,00 € à 1.830.000,00 € pour 2017

chiffre porté de 1.634.800,00 € à 1.832.500,00 € pour 2018

chiffre porté de 1.639.800,00 € à 1.835.000,00 € pour 2019

Commentaire : réévaluation sur base du chiffre déjà réalisé en 2017

et de la continuité sur la période 2018 – 2019